

**COMMENTAIRE**  
**SUR L'ÉPITRE AUX**  
**GALATES**

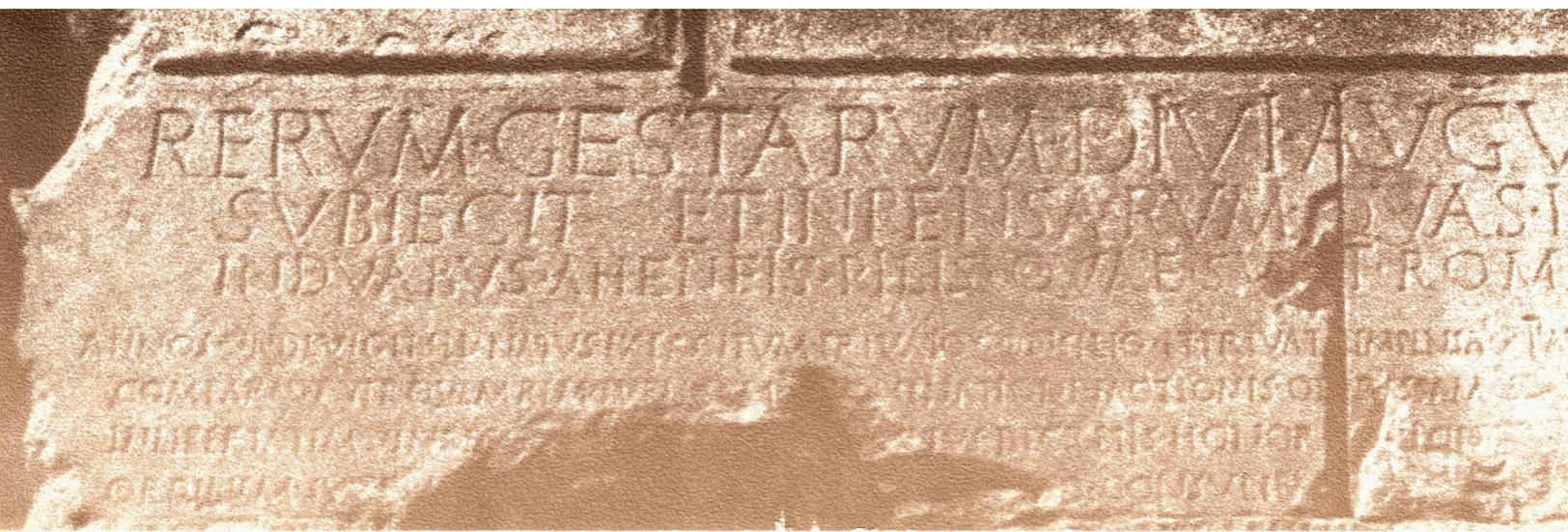


Photo de la page couverture —

*L'influence romaine sur les Galates au premier siècle est démontrée par cette partie d'une inscription sur le temple d'Auguste déifié, à Ancyra, capitale de la Galatie. Cette inscription relate les accomplissements du règne d'Auguste et est d'une grande importance historique.*

**COMMENTAIRE**  
**SUR L'ÉPITRE AUX**  
**GALATES**

par DONALD TAYLOR

PUBLICATIONS  
DU  
**C**ENTRE  
D'ENSEIGNEMENT  
**B**IBLIQUE

## **L'ÉPITRE DE PAUL AUX GALATES**

### **PLAN DE L'ÉPITRE**

- 1 – Adresse et Salutation. (1:1-5)
- 2 – Inconstance des Galates qui, entraînés par de faux docteurs, s'éloignent du pur Évangile. (1:6-10)
- 3 – Paul annonce l'Évangile tel qu'il l'a appris par une révélation de Jésus-Christ. (1:10-24)
- 4 – Sa prédication et son ministère ont été approuvés par les apôtres à Jérusalem. (2:1-10)
- 5 – Paul résiste à Céphas. (2:11-21)
- 6 – La loi et la foi; la loi est impuissante pour assurer le salut, elle doit conduire à la foi. (3:1-14)
- 7 – La vraie postérité d'Abram, celle de la foi; la loi devait conduire à la foi.
- 8 – Héritier par la grâce de Dieu. (4:1-7)
- 9 – L'ancienne manière de vivre des Galates, et leur ancien zèle. (4:8-20)
- 10 – L'allégorie de Sara et d'Agar. (4:21; 5:1)
- 11 – Avertissement à ceux qui gardent de nouveau la loi mosaïque. (5:2-12)
- 12 – La liberté en Christ: ce qu'elle n'est pas. (5:13-15)
- 13 – Exhortation à vivre, non selon la chair, mais selon l'Esprit. (5:16-26)
- 14 – Exhortation au support mutuel. (6:1-5)
- 15 – Soutien de ceux qui prêchent la parole. (6:6)
- 16 – Exhortation à la libéralité et à la pratique du bien. (6:7-10)
- 17 – Un dernier mot sur ceux qui imposent la circoncision. (6:11-13)
- 18 – La Croix de Christ, seul sujet de gloire pour l'apôtre. (6:14-15)
- 19 – Vœux et Salutation. (6:16-18)

## L'ÉPÎTRE DE PAUL AUX GALATES

### INTRODUCTION A L'ÉPÎTRE

**L'auteur** — Que l'auteur de cette épître est l'apôtre Paul, le grand apôtre des Gentils, il n'y a aucun doute. Avant le dix-neuvième siècle personne n'en avait douté. Pendant les premiers siècles après l'époque apostolique tout le monde l'acceptait comme ayant été écrite par la main de Paul. Même les ennemis du christianisme croyaient que l'apôtre en était l'auteur.

Deux fois dans l'épître elle-même nous trouvons le nom de l'auteur. Au verset un du premier chapitre (1:1) il dit: «*Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme mais par Jésus-Christ, etc...*» Puis, dans le cinquième chapitre, au verset 2, il s'appelle «*Paul*» encore. Puisque nulle secte existante à cette époque ne pouvait profiter par la contrefaçon du nom de Paul dans cette épître, nous l'acceptons sans hésitation comme étant de l'apôtre lui-même.

**La destination** — Selon le deuxième verset dans l'adresse et salutation (Galates 1:2) Paul dit qu'il parle «*aux Églises de la Galatie*». Pour moi il parle à **tout** chrétien dans la province romaine appelée «la Galatie». Mais que l'épître s'adresse principalement à ceux qui avaient été païens est évident. Dans le quatrième chapitre, au verset 8, nous lisons: «*Autrefois, ne connaissant pas Dieu, vous serviez des dieux qui ne le sont pas de leur nature*». Les Galates, donc, à qui l'épître était adressée, étaient ceux qui servaient des idoles et des faux dieux. Aussi dans le cinquième chapitre, au verset 2, Paul leur dit: «*Si vous vous faites circoncire, Christ ne vous servira de rien*». Selon ce verset alors, les Galates, à qui l'apôtre parle, n'avaient pas été circoncis. Ainsi ils n'étaient pas Juifs.

Qu'il y ait eu des chrétiens parmi des Galates qui étaient Juifs, je n'en discute pas. Pourtant, le but de cette épître nous fait comprendre que les destinataires en particulier avaient été auparavant des idolâtres et des païens.

Le terme «Galatie» était alors employé dans deux sens. Parfois on voulait dire par ce terme la **province romaine** de l'Asie Mineure qui comprenait les districts de Lycaonie et de Pisidie. Parfois on voulait simplement dire **la région de la province** où habitait le peuple gaulois aux temps des Romains.

Les Gaulois ont tiré leur origine des français de l'Europe. Quelques centaines d'années avant Jésus-Christ de grandes armées sont parties de l'Europe et sont venues en Asie. Elles ont établi un royaume appelé «La Galatie», qui a duré pendant presque deux cents ans jusqu'aux temps des Romains. On dit que jusqu'au quatrième siècle après Jésus-Christ environ, les Français et les Gaulois ou Galates auraient pu se comprendre, les uns les autres.

**La date** — La date de l'épître est fixée par certains comme ayant été écrite pendant l'an 55 ou 56. Quelques-uns pensent qu'elle fut écrite en l'an 57, mais il est impossible de déterminer la date exacte. Il est probablement vrai que les quatre épîtres, I et II Corinthiens, Galates et Romains, furent écrites pendant la même période dans la vie de l'apôtre Paul.

**Le commencement de l'Église parmi les Galates** (Actes 13:13; 14:26) — Dans les Actes des Apôtres (chapitre 13) se trouve l'histoire de la prédication de la Parole par l'apôtre Paul et par Barnabas dans la ville d'Antioche de Pisidie. A cause de la jalousie, les Juifs s'opposaient à ce que disait Paul, mais les païens se réjouissaient et «*glorifiaient la parole du Seigneur, et tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent*». (Actes 13:48) Luc dit que «*la parole du Seigneur se répandait dans tout le pays*». (Actes 13:49) Mais les Juifs ont provoqué une persécution contre Paul et Barnabas, et les ont chassés à Icone où une grande multitude de Juifs et de Grecs crurent. Mais ceux des Juifs et des païens qui ne crurent pas persécutèrent les apôtres de sorte qu'ils durent quitter la ville. Ils allèrent après cela à Lystre et à Derbe, deux villes d'importance dans le district de la Lycaonie. Toutes ces villes se trouvent dans la province de la Galatie. C'est ici le commencement de l'Église parmi les Galates.

Dans le quatrième chapitre de Galates, au verset 13, l'apôtre dit: «*vous savez que ce fut à cause d'une infirmité de la chair que je vous ai pour la première fois annoncé l'Évangile*». Il est difficile de déterminer exactement ce qu'est la signification de ce verset. Évidemment Paul avait quelque maladie en ce temps qui l'obligeait à se retirer dans les hauteurs de la Galatie. (Voir le commentaire sur ce verset)

On voit dans les Actes des Apôtres avec quelle ferveur les Galates ont accepté l'Évangile. Luc dit que des multitudes ont obéi à Dieu. En voyant les miracles que faisaient Paul et Barnabas à Lystre (Actes 14:8), la foule «*éleva la voix, et dit en langue lycaonienne: Les dieux sous une forme humaine sont descendus vers nous!*» Puis le peuple voulait offrir des sacrifices aux apôtres. Cet ardent enthousiasme nous montre un peu l'esprit de ce peuple. Ils étaient par nature très mobiles et inconstants. Ils n'avaient pas cet esprit stable qui aurait toujours pu les garder dans la simplicité de l'Évangile. Ainsi, l'épître que nous allons étudier a été occasionnée par ce même esprit d'inconstance.

**Le but** — Parmi les frères de la Galatie, il s'en trouvât quelques-uns qui troublèrent les assemblées en prêchant un autre Évangile, c'est-à-dire un Évangile qui avait été changé. Paul combat cet esprit dans le premier chapitre de Galates. (Galates 1:6-10)

C'est probablement les mêmes personnes qui enseignaient que l'apôtre Paul était inférieur aux autres apôtres. On disait alors que Paul avait reçu ses doctrines de ceux qui étaient à Jérusalem. Il leur fait donc comprendre qu'il avait reçu ses enseignements directement de Jésus-Christ par révélation, et comment il avait résisté à Pierre quand celui-ci est venu à Antioche en Syrie. Nous allons étudier les détails de ces événements dans les deux premiers chapitres de cette épître.

Quelques-uns enseignaient parmi les Galates qu'on devait se faire circoncire d'après la religion des Juifs. Évidemment ceux-là voulaient ramener les chrétiens sous le joug de la servitude. Les Galates avaient été sous le joug de l'idolâtrie, maintenant quelques-uns voulaient les mettre sous l'esclavage de la loi de Moïse. Paul nous montre alors, comment nous sommes affranchis en Christ.

### QUESTIONS SUR L'INTRODUCTION

- 1 — Qui est l'auteur de l'épître aux Galates? . . . . .
- 2 — Quels sont les seuls à nier que Paul ait écrit cette épître? . . . . .
- 3 — Combien de fois trouvons-nous le nom de l'auteur dans cette épître? . . . . .
- 4 — A qui l'épître est-elle adressée? (Galates 1:2) . . . . .
- 5 — Ces gens furent-ils pour la plupart Juifs ou Païens? . . . . .
- 6 — Y avait-il des Juifs parmi les Galates? . . . . .
- 7 — Dans combien de sens le terme «Galatie» fut-il employé? . . . . .
- 8 -- Quelle est l'origine des Gaulois? . . . . .
- 9 — Vers quelle date l'épître fut-elle écrite? . . . . .
- 10 — Qui était avec Paul quand l'Évangile fut prêché aux Galates pour la première fois? . . . . .
- 11 — Qui s'opposaient aux paroles de Paul? . . . . .
- 12 — Quelle fut l'attitude des païens à l'égard de la Parole? . . . . .
- 13 — Quelles sont les trois villes de la province de la Galatie où Paul a prêché? . . . . .
- 14 — Pour quelles raisons Paul est-il allé dans le pays des Galates? . . . . .
- 15 — Dans quels buts est-ce que Paul a écrit cette épître? . . . . .

## L'ÉPÎTRE DE PAUL AUX GALATES

### I – ADRESSE ET SALUTATION (Galates 1:1-5)

**Verset 1** – *«Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père, qui l'a ressuscité des morts,»*

Afin de prouver, ou plutôt, d'accentuer le fait de son apostolat, l'apôtre commence son épître avec l'affirmation qu'il avait reçu cet apostolat de la part même de Jésus-Christ et du Père. Son autorité d'apôtre n'est pas venue de la part des hommes, ni par **un homme**. Paul était un apôtre de Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Que Jésus avait le droit de le faire apôtre est évident en ce qu'il s'est ressuscité des morts.

Si on n'accepte pas l'apôtre Paul on rejette un homme du Seigneur. Il n'est pas un apôtre inférieur, ou de deuxième classe. Au contraire, l'Évangile lui avait été confié par le Seigneur lui-même, selon ce qu'il dit à Tite, compagnon de Paul et de Barnabas (Galates 2:1): *«Dieu... qui a manifesté sa parole en son temps par la prédication qui m'a été confiée d'après l'ordre de Dieu notre Sauveur.»* (Tite 1:3)

**Verset 2** – *«et tous les frères qui sont avec moi, aux Églises de la Galatie:»*

Il y avait quelques personnes avec Paul quand l'épître fut écrite, et tous ces frères ont envoyé leurs salutations chrétiennes aux Églises de la Galatie. Nous ne savons pas les noms de ces frères parce que nous ne savons pas d'où l'épître fut envoyée, mais si Paul nous avait dit où il était il se peut que nous aurions pu le savoir. Probablement quelques-uns de ceux qui sont nommés dans les Actes (20:4) avec Luc, étaient là.

Puisqu'il n'y avait pas à cette époque de **caractères mobiles**, l'épître fut écrite à la main. La copie écrite par Paul, fut envoyée d'une assemblée à une autre jusqu'à ce que toutes les Églises l'aient lue. Il est probable que chaque assemblée en fit une copie pour elle-même avant d'envoyer la lettre originale plus loin.

**Verset 3** – *«que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu le Père et de notre Seigneur Jésus-Christ,»*

Dans ce verset nous voyons une forme de bénédiction qui est plus ou moins caractéristique de Paul. *«Que la grâce et la paix vous soient données,»* dit-il. On trouve cette salutation, avec presque les mêmes mots, dans l'épître aux Romains (1:7), I Corinthiens (1:3), II Corinthiens (1:2), Galates (1:3), I Thessaloniciens (1:2), Tite (1:4), Philémon (1:3), Hébreux (13:25). Il y a une différence entre la salutation aux Hébreux et les autres, mais si Paul est l'écrivain aux Hébreux il n'aurait quand même pas employé la même salutation que dans ses autres épîtres. La salutation, *«que la grâce vous soit donnée»*, est une salutation juive, tandis que la salutation, *«Que la paix, etc.»*, est une salutation grecque. Ainsi donc, aux Hébreux il dit *«Que la grâce vous soit données»*, et aux Églises qui comprennent des Juifs et des Grecs il dit *«Que la grâce et la paix vous soient données»*.

Nous voyons aussi, au verset trois, que la grâce et la paix viennent de *«Dieu le Père et de notre Seigneur Jésus-Christ»*. Beaucoup d'hommes et de femmes ont ce qu'on appelle «la paix». Mais c'est parfois une paix qui est basée sur les fausses doctrines des hommes, sur la fausse sécurité de l'argent, ou sur des idées purement personnelles. Pourtant, Paul nous dit dans l'épître aux Philippiens (4:7) que la vraie paix qui surpasse toute intelligence est celle qui vient de Dieu. Puis, il nous dit comment nous procurer cette paix: *«Ce que vous avez appris, reçu et entendu de moi, et ce que vous avez vu en moi, pratiquez-le. Et le Dieu de paix sera avec vous.»* (Philippiens 4:9)

**Versets 4, 5** – *«qui s'est donné lui-même pour nos péchés, afin de nous arracher du présent siècle mauvais, selon la volonté de notre Dieu et Père, à qui soit la gloire aux siècles des siècles! Amen!*

Ce Jésus-Christ qui a fait de Paul son apôtre et qui peut nous donner la paix s'est déjà donné lui-même pour nos péchés. Par le sacrifice de lui-même sur une croix romaine, il a enlevé les péchés de tous ceux qui l'écoutent et qui lui obéissent. Dans quelques sociétés, on est scandalisé par la doctrine de la mort expiatoire de Jésus. On dit que ce serait cruel de la part d'un Dieu d'amour, et pas en harmonie avec ses autres traits de caractère. Mais la doctrine que Christ est mort pour nous, selon la volonté du Père, est tout à fait biblique et en harmonie avec son grand amour et sa miséricorde à l'égard de ses enfants.

Chacun trouve dans sa propre mère un exemple de la souffrance pour les autres, particulièrement pour ses enfants. Si on pense que c'était cruel de la part de Dieu d'envoyer son Fils, pense-t-on que c'était cruel que sa propre mère descende jusqu'aux portes de la mort pour l'enfanter? Le fait de souffrir pour les autres n'est pas quelque chose d'extraordinaire ou de bizarre dans notre vie quoti-

dienne. Ainsi donc, nous ne pensons pas qu'il soit bizarre que Christ ait souffert pour un temps afin de nous racheter de la ruine éternelle. *« C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme la rançon de plusieurs. »* (Matthieu 20:28)

Comme un père sauve ses enfants d'une maison en feu au péril de sa propre vie, ainsi Jésus est entré dans le monde afin de nous **arracher** du présent siècle mauvais, en mourant lui-même sur le bois. A ce Jésus et à Dieu le Père doivent être rendus la gloire, et l'honneur, et la louange aux siècles des siècles! A la fin cette exclamation de louange, Paul dit *« Amen! »*, un mot hébreu qui signifie, «Qu'il en soit ainsi!»

### QUESTIONS SUR GALATES 1:1-5

- 1 – Grâce à qui Paul était-il apôtre? . . . . .
- 2 – Qui a ressuscité Jésus-Christ des morts? . . . . .
- 3 – A qui l'épître s'adresse-t-elle? . . . . .
- 4 – Pourquoi Jésus s'est-il donné lui-même sur la croix? . . . . .
- 5 – Que signifie le mot «Amen»? . . . . .

### II – INCONSTANCE DES GALATES QUI, ENTRAÎNÉS PAR DE FAUX DOCTEURS, S'ÉLOIGNENT DU PUR ÉVANGILE (Galates 1:6-10)

**Verset 6** – *« Je m'étonne que vous vous détourniez si promptement de celui qui vous a appelés par la grâce de Christ, pour passer à un autre Évangile. »*

Les Galates étaient un peuple très inconstant, mais il est presque incroyable qu'un homme même inconstant abandonne la grâce de Christ! Certainement, quelques années s'étaient écoulées depuis la première prédication de l'Évangile parmi les Galates, mais Paul dit qu'ils s'en étaient détournés *« promptement! »* Même si quelqu'un qui a été membre de Christ pour une cinquantaine d'années tombait, ce serait un **prompt** égarement, quand on considère la richesse de la grâce de Christ!

Observons que les Galates se détournaient de Dieu pour passer à **un autre Évangile**. Cela nous montre très clairement qu'un homme doit rester dans le pur Évangile de Christ pour rester dans sa grâce. Si on passe à un **autre** Évangile, même si on le fait **sincèrement**, dans l'ignorance, on quitte en même temps la grâce de Christ! Il est évident que les Galates ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Ils étaient entraînés par de faux frères qui prétendaient connaître le vrai esprit du christianisme. Selon Paul ces hommes étaient *« des faux frères qui s'étaient furtivement introduits et glissés parmi nous, pour épier la liberté que nous avons en Jésus-Christ. »* (Galates 2:4) Cependant, l'ignorance n'excuse personne.

**Verset 7** – *« Non pas qu'il y ait un autre Évangile, mais il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser l'Évangile de Christ. »*

L'apôtre explique que ce n'est pas en réalité un autre Évangile, mais le pur Évangile changé. Les faux frères parmi les Galates avaient employé l'Évangile d'une façon qui troublait les frères et renversait l'effet de l'Évangile. Ces hommes enseignaient aux frères, comme nous le verrons plus tard, qu'on devait se faire circoncire pour être sauvé. Nous lisons dans les Actes des Apôtres (15:1) que Paul et Barnabas avaient rencontré de tels hommes à Antioche immédiatement après leur retour de leur premier voyage missionnaire. Il se peut que ces personnes aient enseigné cette doctrine jusque dans les nouvelles Églises de la Galatie.

**Verset 8** – *« Mais, quand nous-mêmes, quand un ange du ciel annoncerait un autre Évangile que celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème! »*

Un tel changement de l'Évangile est vite condamné par la plume de l'apôtre Paul. C'est quelque chose qu'on ne peut pas supporter même pour un instant! Mais si nous-mêmes nous prêchions une autre doctrine que celle qui nous a été annoncée, que nous soyons anathèmes, maudits devant la face de l'Éternel! Quand même un ange du ciel vous annoncerait une chose qui n'est pas enseignée dans

de l'Éternel! Quand même un ange du ciel vous annoncerait une chose qui n'est pas enseignée dans l'Évangile de Christ, qu'il soit anathème, il n'est plus serviteur de Dieu!

**Verset 9** — *«Nous l'avons dit précédemment, et je le répète à cette heure: si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème!»*

Ainsi, quand des hommes s'approchent de nous pour nous enseigner leurs doctrines du baptême des petits enfants, du salut sans le baptême, de la transsubstantiation, du purgatoire, de la vierge, de la tradition, etc., etc., disons avec l'apôtre de Christ: *«si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème!»* L'apôtre Jean est aussi catégorique que Paul à cet égard: *«Quiconque va plus loin et ne demeure pas dans la doctrine de Christ n'a point Dieu; celui qui demeure dans cette doctrine a le Père et le Fils. Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne lui dites pas: Salut! car celui qui lui dit: Salut! participe à ses mauvaises œuvres.»* (II Jean 9, 10)

**Verset 10** — *«Et maintenant, est-ce la faveur des hommes que je désire, ou celle de Dieu? Est-ce que je cherche à plaire aux hommes? Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur de Christ.»*

Ces gens qui troublaient les Galates prétendaient aussi que Paul prêchait l'Évangile par intérêt, et qu'il désirait la faveur des hommes. Mais Paul leur pose cette question: *«Et maintenant (c'est-à-dire dans cette lettre) est-ce la faveur des hommes que je désire? ... Est-ce que je cherche à plaire aux hommes?»* La réponse est évidente. Si Paul voulait plaire aux hommes, aux Galates, il n'aurait pas écrit cette épître! Mais, parce qu'il désirait la faveur de Dieu, il les a réprimandés sévèrement. Puis il dit: *«Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur de Christ.»* La règle que suivait Paul, ainsi que tous les apôtres, se trouve dans sa déclaration aux Thessaloniciens: *«Car notre prédication ne repose ni sur l'erreur, ni sur des motifs impurs, ni sur la fraude; mais, selon que Dieu nous a jugés dignes de nous confier l'Évangile, ainsi nous parlons, non comme pour plaire à des hommes, mais pour plaire à Dieu, qui sonde nos cœurs.»* (I Thessaloniciens 2:3-4)

#### QUESTIONS SUR GALATES 1:6-10

- 1 — Pourquoi les Galates s'étaient-ils détournés de Christ? . . . . .
- 2 — Que voulaient ceux qui troublaient les Galates? . . . . .
- 3 — Serait-on justifié pour avoir écouté une nouvelle doctrine, même si elle fut enseignée par un ange du ciel? . . . . .
- 4 — Est-il permis d'enseigner ou d'accepter des enseignements qui ne sont pas conformes à ceux qui se trouvent dans la Bible? . . . . .
- 5 — Paul cherchait-il la faveur des hommes en prêchant l'Évangile? . . . . .
- 6 — S'il cherchait la faveur des hommes, aurait-il écrit cette épître aux Galates? . . . . .
- 7 — Est-il possible de servir deux maîtres? . . . . .

### III – PAUL ANNONCE L'ÉVANGILE TEL QU'IL L'A APPRIS PAR UNE RÉVÉLATION DE JÉSUS-CHRIST (Galates 1:11-24)

Après avoir affirmé qu'on ne doit pas changer et renverser l'Évangile qu'il avait prêché, Paul prouve que l'Évangile tel qu'il le prêchait est le véritable Évangile de Christ. Dans cette partie de son épître il introduit les trois arguments qui suivent.

**Versets 11, 12** – *«Je vous déclare, frères, que l'Évangile qui a été annoncé par moi n'est pas de l'homme; car je ne l'ai ni reçu ni appris d'un homme, mais par une révélation de Jésus-Christ.»*

**Premier argument** – Il avait appris son Évangile par révélation de Jésus-Christ. Paul n'avait pas reçu ses enseignements d'un homme, mais de Jésus lui-même, l'auteur de la Nouvelle Alliance. Les ennemis de l'apôtre étaient toujours prêts à l'accuser, afin de renverser ses efforts et de détruire son influence parmi les disciples de Christ. Ainsi donc, ils ont dit que Paul avait reçu ses enseignements des apôtres à Jérusalem. Que Paul n'avait pas eu l'occasion d'apprendre ses doctrines des autres apôtres est évident par ce qui suit.

**Versets 13, 14** – *«Vous avez su, en effet, quelle était autrefois ma conduite dans le judaïsme, comment je persécutais à outrance et ravageais l'Église de Dieu, et comment j'étais plus avancé dans le judaïsme que beaucoup de ceux de mon âge et de ma nation, étant animé d'un zèle excessif pour les traditions de mes pères.»*

**Deuxième argument** – La position de Paul dans la religion juive, et sa manière de vivre auparavant prouvent que l'apôtre ne ment pas à l'égard de la manière dont il avait reçu l'Évangile. Il avait persécuté et ravagé l'Église avec beaucoup de zèle. Il était plus avancé dans le judaïsme que beaucoup de ses compatriotes. Il avait été instruit par Gamaliel, le grand docteur de la Loi (Actes 22:2, 3). Il avait un zèle excessif pour les traditions des Juifs, étant lui-même pharisien (Actes 23:6). Mais alors, il s'est converti, rejetant tout ce qu'il avait été dans la religion juive. Saul de Tarse a échangé sa place dans le judaïsme pour la pauvreté de Paul, l'apôtre de Jésus de Nazareth. Il a quitté volontiers sa place comme persécuteur, pour devenir le persécuté. Pourquoi!

Nous nous rappelons que, lors de l'établissement de l'Église parmi les Galates, Paul a été lapidé par des Juifs (Actes 14:19). Il est difficile à croire qu'un tel homme puisse se donner jusqu'à la mort pour propager un mensonge et ne rien gagner d'autre que la mort! Ainsi, il est raisonnable de croire que Paul dit la vérité quand il déclare que son Évangile est venu par révélation de Jésus-Christ.

**Verset 15** – *«Mais, lorsqu'il plut à celui qui m'avait mis à part dès le sein de ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce,»*

Paul affirme que Dieu avait proposé depuis sa naissance de le faire apôtre. Dieu l'avait *«mis à part dès le sein de sa mère»*, pour être appelé aux temps convenables. Le Seigneur dit à Ananias: *«Va, car cet homme (Saul de Tarse) est un instrument que j'ai choisi, pour porter mon nom devant les nations, devant les rois, et devant les fils d'Israël.»* (Actes 9:15)

L'apôtre dit que Dieu l'a appelé *«par sa grâce»*. Nous voyons dans son appel un grand exemple de la grâce de Dieu. Observons: 1) C'est Dieu qui a pris l'initiative et non pas Saul de Tarse; 2) Au contraire, Saul de Tarse persécutait l'Église de Dieu; 3) La grâce n'est pas venue à cause de la piété ni de la bonté de l'homme, mais à cause du grand amour de Dieu pour les hommes. Un très beau passage, se trouvant en Romains 5:6-8, nous montre combien la grâce de Dieu est grande: *«Car, lorsque nous étions encore sans force, Christ, au temps marqué, est mort pour des impies. A peine mourrait-on pour un juste; quelqu'un peut-être mourrait-il pour un homme de bien. Mais Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous.»*

Pour décrire son propre cas Paul nous dit: *«Je rends grâce à celui qui m'a fortifié, à Jésus-Christ notre Seigneur, de ce qu'il m'a jugé fidèle, en m'établissant dans le ministère, moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un homme violent. Mais j'ai obtenu miséricorde, parce que j'agissais par ignorance, dans l'incrédulité.»* (I Timothée 1:12, 13)

**Verset 16** – *«de révéler en moi son Fils, afin que je l'annonçasse parmi les païens, aussitôt, je ne consultai ni la chair ni le sang,»*

Paul était appelé pour annoncer Christ *«parmi les païens»*. En Galates 2:8 il nous montre qu'il était l'apôtre des païens dans un sens spécial. Bien entendu il prêchait aussi aux Juifs. Mais comme Pierre et les autres consacraient leur temps à la prédication parmi les Juifs, c'était la tâche de Paul de porter l'Évangile aux païens. A Antioche en Pisidie Paul prêchait d'abord aux Juifs dans la synagogue.

Mais quand les Juifs avaient rejeté l'Évangile il leur dit: «*C'est à vous premièrement que la parole de Dieu devait être annoncée; mais, puisque vous la repoussez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, voici, nous nous tournons vers les païens.*» (Actes 13:46) Il se considérait redevable aux païens dans un sens tout spécial. Aux Romains il écrit: «*Je me dois aux Grecs et aux barbares, aux savants et aux ignorants.*» (Romains 1:14)

**Verset 17** — «*et je ne montai point à Jérusalem vers ceux qui furent apôtres avant moi, mais je partis pour l'Arabie. Puis, je revins encore à Damas.*»

**Troisième argument** — Après que Paul eut été appelé pour être apôtre de Christ, il ne consulta «*ni la chair ni le sang.*» (Galates 1:16) C'est-à-dire, il ne monta point à Jérusalem vers les autres apôtres pour leur demander la doctrine qu'il devait prêcher. Au contraire, il partit «*pour l'Arabie*» où il resta pendant quelque temps. Nous ne savons pas exactement combien de temps il est resté dans ce pays, mais il est raisonnable de supposer qu'il a reçu ses révélations pendant ce temps. Puis, selon Paul, il revint encore à Damas. Trois ans plus tard, il monta à Jérusalem où il séjourna chez Pierre (Céphas) pendant quinze jours. Après cela, Paul est allé dans les contrées de la Syrie et de la Cilicie. Tout le monde était au courant de ces faits. Paul n'avait donc pas eu l'occasion d'apprendre son Évangile chez les autres apôtres. Il avait déjà prêché le Christ avant d'aller à Jérusalem. (Actes 9:19-22)

**Verset 18** — «*Trois ans plus tard, je montai à Jérusalem pour faire la connaissance de Céphas, et je demurai quinze jours chez lui.*»

Dans l'Évangile selon Matthieu nous apprenons que Pierre avait une femme, car sa belle-mère était chez lui. (Matthieu 8:14-15) Il n'y a pas de raison de croire que la femme de Pierre était morte, ou que Pierre s'était séparé d'elle lors de la visite de Paul. Aux Corinthiens Paul dit, «*N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une sœur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas?*» (I Corinthiens 9:5) Nous apprenons ainsi que beaucoup plus tard l'apôtre Pierre avait une femme qu'il menait avec lui dans ses voyages. De ces passages il est tout à fait raisonnable de croire que la femme de Pierre était avec lui à Jérusalem. Pierre possédait probablement une maison, car Paul dit qu'il demeura «*chez lui*».

**Verset 19** — «*Mais je ne vis aucun autre des apôtres, si ce n'est Jacques, le frère du Seigneur.*»

Jacques y est appelé 1) un apôtre et 2) le frère du Seigneur. En étant le frère du Seigneur il ne fut pas un des douze premiers apôtres. Mais sa position de prééminence dans l'Église à Jérusalem à cause de son témoignage et de sa foi, explique et justifie l'usage de ce terme à son égard. Il n'était pas un des douze, mais un apôtre de l'Église. Que ce Jacques était une autorité dans l'Église et un homme inspiré de Dieu, est indiscutable. Paul dit qu'il était considéré, avec Jean et Céphas, comme étant une colonne de l'Église. (Galates 2:9) (Voir aussi Actes 15:13-21) Probablement que ce Jacques est l'auteur de l'épître de Jacques.

A l'égard de la déclaration que Jacques était «*le frère du Seigneur*» il y a beaucoup de discussion. Il me semble qu'on n'est pas content d'accepter les paroles de la Bible telles qu'elles sont écrites. Mais afin d'établir la doctrine de la «virginité perpétuelle» de Marie (une doctrine inventée quelques centaines d'années après) on a décidé que le mot «frère», à l'égard de ceux qui sont appelés **frères de Jésus**, ne signifie pas «frère» dans le sens ordinaire. Au contraire, dit-on ce mot ne signifie qu'un «parent» ou un «cousin». On a produit quelques textes bibliques où le mot «frère» veut dire (selon le contexte) un parent éloigné. Mais, ça ne veut pas dire que la **signification ordinaire** peut être changée selon notre gré, **malgré** le contexte! La définition ordinaire du mot «frère» est «né du même père ou de la même mère». Il y avait un autre mot grec pour «cousin» ou «parent» si on voulait le dire précisément. Ainsi, si Paul voulait soutenir une telle doctrine (tellement importante aux yeux de Rome aujourd'hui!) il aurait pu employer cet autre mot qui était plus précis. Comme il a employé le mot «frère» (sous l'inspiration du Saint-Esprit!), et comme il n'y a rien dans le contexte qui indique autrement, il est plus que raisonnable de croire que Jacques était le frère de Jésus, «né de la même mère.»

**Versets 20, 21** — «*Dans ce que je vous écris, voici, devant Dieu, je ne mens point. J'allai ensuite dans les contrées de la Syrie et de la Cilicie.*» (Voir la discussion sur le verset 17.)

Pour montrer aux Galates qu'il disait la vérité, il leur affirme «*devant Dieu*» qu'il ne ment pas. Si, chaque fois que l'on faisait quelque chose ou que l'on disait quelque chose, on prenait Dieu à témoin, on ne ferait pas tant de mal.

**Versets 22-24** – *«Or, j'étais inconnu de visage aux églises de Judée qui sont en Christ; seulement, elles avaient entendu dire: Celui qui autrefois nous persécutait annonce maintenant la foi qu'il s'efforçait de détruire. Et elles glorifiaient Dieu à mon sujet.»*

Une preuve vivante que Paul n'avait pas été à Jérusalem plus longtemps qu'il ne l'avait dit, c'est que les églises de Judée ne le connaissaient pas de visage. Seulement, *«elles avaient entendu dire: Celui qui autrefois nous persécutait annonce maintenant la foi qu'il s'efforçait alors de détruire.»* (verset 23) Si on ne croyait pas l'apôtre, on n'avait qu'à le demander aux disciples de la Judée.

### QUESTIONS SUR GALATES 1:11-24

- 1 – De quelle manière Paul a-t-il reçu l'Évangile? . . . . .
- 2 – Quelle était la conduite de Paul dans le judaïsme? . . . . .
- 3 – Quels furent ses accomplissements dans la religion juive? . . . . .
- 4 – De quelle secte était Paul (Philippiens 3:5)? . . . . .
- 5 – Est-ce que Paul a appris ses enseignements d'un homme? . . . . .
- 6 – Pourquoi est-il monté à Jérusalem? . . . . .
- 7 – Pierre avait-il une maison à lui? une femme? . . . . .
- 8 – De qui Jacques était-il le frère? . . . . .
- 9 – Est-ce que les frères de la Judée connaissaient Paul de visage? . . . . .
- 10 – Qu'avaient-ils entendu dire de Paul? . . . . .

### IV – SA PRÉDICATION ET SON MINISTÈRE ONT ÉTÉ APPROUVÉS PAR LES APÔTRES A JÉRUSALEM (Galates 2:1-10)

**Verset 1** – *«Quatorze ans après, je montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabas, ayant aussi pris Tite avec moi;»*

Les dates des événements dans le Nouveau Testament sont toujours incertaines. J'hésite donc de citer une date quelconque de peur qu'elle ne soit pas juste. Mais les meilleures autorités s'accordent à dire que la conférence des apôtres et des anciens à Jérusalem (Actes 15; Galates 2:1-10) a eu lieu vers l'an 50 après Jésus-Christ. Si Paul s'est converti vers l'an 36, il s'ensuit que les «quatorze ans» (Galates 2:1) commencèrent à sa conversion. Cette conclusion est probablement vraie, donc nous disons que les «quatorze ans» comprennent toutes les années depuis la conversion de Paul jusqu'à la conférence à Jérusalem. Il est évident, toutefois, que l'événement en Actes 15 est le même que celui-ci.

**Versets 2, 3** – *«et ce fut d'après une révélation que j'y montai. Je leur exposai l'Évangile que je prêche parmi les païens, je l'exposai en particulier à ceux qui sont les plus considérés, afin de ne pas courir ou avoir couru en vain. Mais Tite, qui était avec moi, et qui était Grec, ne fut pas même contraint de se faire circoncire.»*

Son affirmation qu'il monta *«de nouveau à Jérusalem»* après quatorze ans ne veut pas dire que c'était sa première occasion d'y monter depuis 14 ans. Au contraire Luc raconte que Paul et Barnabas étaient montés une autre fois à Jérusalem, entre sa visite de quinze jours et la conférence. (Actes 11: 29-30; 12:15)

Pour la conférence Tite était aussi avec eux. Son nom n'est pas mentionné en Actes 15, mais ça ne complique rien. Probablement que Tite n'était qu'un jeune homme à cette époque (Tite 1:4), et en présence des anciens et des apôtres il n'avait rien à dire.

**Versets 4, 5** — *«Et cela, à cause des faux frères qui s'étaient furtivement introduits et glissés parmi vous, pour épier la liberté que nous avons en Jésus-Christ, avec l'intention de nous asservir. Nous ne leur cédâmes pas un instant et nous résistâmes à leurs exigences, afin que la vérité de l'Évangile fût maintenue parmi vous.»*

Paul et ses compagnons d'œuvre montèrent à Jérusalem *«à cause des faux frères qui s'étaient furtivement introduits et glissés parmi eux»*. Ces faux frères étaient venus de la Judée enseignant les frères, en disant: *«Si vous n'êtes circoncis selon le rite de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.»* (Actes 15:1) Luc dit que *«Paul et Barnabas eurent avec eux un débat et une vive discussion.»* (Actes 15:2) Ainsi donc, nous voyons la véracité de l'affirmation de Paul que *«nous ne leur cédâmes pas un instant.»* En prenant Tite avec lui Paul mettait la discussion au point immédiatement. Tite était Grec et n'avait pas été circoncis. Pour les Juifs, c'était une honte, mais personne ne l'obligeait à se faire circoncire. (Galates 2:3)

Dieu avait demandé à Paul d'y aller. *«Ce fut d'après une révélation que j'y montai.»* (Galates 2:2) Évidemment il y avait deux buts à accomplir dans cette conférence: 1) En montrant que la circoncision n'était plus nécessaire, de faire disparaître le préjugé et la jalousie des Juifs à l'égard des Gentils; 2) De montrer à toute l'Église que Paul prêchait le même Évangile que les autres apôtres. Ainsi donc, l'apôtre nous dit que *«je leur exposai l'Évangile que je prêche parmi les païens;»* (2:2)

**Versets 6-9** — *«Ceux qui sont les plus considérés, — quels qu'ils aient été jadis, cela ne m'importe pas: Dieu ne fait point acception de personnes, — ceux qui sont les plus considérés ne m'imposèrent rien. Au contraire, voyant que l'Évangile m'avait été confié pour les incirconcis, comme à Pierre pour les circoncis, — car celui qui a fait de Pierre l'apôtre des circoncis a aussi fait de moi l'apôtre des païens, — et ayant reconnu la grâce qui m'avait été accordée, Jacques, Céphas et Jean, qui sont regardés comme des colonnes, me donnèrent, à moi et à Barnabas, la main d'association, afin que nous allions, nous vers les païens, et eux vers les circoncis.»*

Ceux à Jérusalem à qui Paul exposa son Évangile ne lui imposèrent rien. Au contraire, ces personnes appelées *«les plus considérées»*, (aux yeux des chrétiens de Jérusalem) étaient en accord parfait avec l'apôtre à l'égard de son enseignement. Et pourquoi pas! Paul partagea la même inspiration, du même et seul Saint-Esprit, que les autres apôtres. Il n'est donc pas incroyable que tous ces hommes étaient d'accord. *«Au contraire,»* dit Paul, *«voyant que 1) l'Évangile m'avait été confié»* et 2) *«ayant reconnu la grâce qui m'avait été accordée, Jacques, Céphas et Jean («ceux qui sont les plus considérés,» voir verset 6) qui sont regardés comme des colonnes, me donnèrent... la main d'association.»*

Bien sûr Paul est allé plusieurs fois prêcher parmi les Juifs dans leurs synagogues, mais la plupart de ses prédications allait aux païens, tandis que Pierre prêchait surtout aux Juifs. Ainsi, Paul s'appelle *«l'apôtre des païens»* et Pierre (Céphas) est appelé *«l'apôtre des circoncis.»* (verset 8) Ces phrases ne sont pas reconnues dans la Bible comme étant des «titres» officiels; elles indiquent simplement les peuples parmi lesquels ces deux apôtres avaient consacré leur temps.

**Verset 10** — *«Ils nous recommandèrent seulement de nous souvenir des pauvres, ce que j'ai bien eu soin de faire.»*

Les apôtres et les anciens à Jérusalem ont recommandé à Paul et à Barnabas de se souvenir des pauvres. Paul dit qu'il avait toujours eu soin de le faire. Il était déjà monté à Jérusalem avec une offrande de la part des chrétiens à Antioche, destinée aux saints à Jérusalem. (Actes 11:28-30)

## QUESTIONS SUR GALATES 2:1-10

- 1 – Après combien d'années, l'apôtre Paul vint-il à Jérusalem? . . . . .
- 2 – Ce verset veut-il dire que c'était sa première occasion depuis 14 ans de monter à Jérusalem? Si non, à quelle occasion et avec qui est-il monté? . . . . .
- 3 – Pour quelle raison, l'apôtre Paul était-il monté à Jérusalem? . . . . .
- 4 – Pourquoi Paul, avait-il pris Tite avec lui? . . . . .
- 5 – Dans quel but Paul était-il monté à Jérusalem? . . . . .
- 6 – Qui sont ceux qui ont été en accord parfait avec l'enseignement de Paul? . . . . .
- 7 – De qui Paul était-il principalement l'apôtre? et Pierre? . . . . .
- 8 – Étaient-ce des titres officiels? Si non, qu'indiquent-ils? . . . . .
- 9 – Quelles sont les recommandations faites à Paul et Barnabas? . . . . .

### V – PAUL RÉSISTE A CÉPHAS (Galates 2:11-21)

**Verset 11** – *« Mais lorsque Céphas vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible. »*

En racontant cette histoire, Paul ne se vante pas. Son but n'est pas de diffamer l'apôtre Pierre, mais de montrer aux Galates que lui Paul n'était inférieur en rien aux autres apôtres. Dans cette histoire, il est clair que Pierre enseignait la même chose que lui en ce qui concerne la circoncision, même si parfois son exemple n'était pas le meilleur. Remarquons bien que 1) dans cette histoire la doctrine de Paul est approuvée par les autres apôtres; 2) le ministère de Paul, son apostolat, est représenté comme ayant la même autorité que celui de Pierre. Il n'y avait donc aucune base pour l'opposition de la part des *« faux frères. »*

**Versets 12-14** *« En effet, avant l'arrivée de quelques personnes envoyées par Jacques, il mangeait avec les païens; et, quand elles furent venues, il s'esquiva et se tint à l'écart, par crainte des circoncis. Avec lui les autres Juifs usèrent aussi de dissimulation, en sorte que Barnabas même fut entraîné par leur hypocrisie. Voyant qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas, en présence de tous: Si toi qui est Juif, tu vis à la manière des païens et non à la manière des Juifs, pourquoi forces-tu les païens à judaïser? »*

Céphas était déjà à Antioche, quand quelques personnes sont venues, envoyées de Jérusalem par Jacques, le frère du Seigneur. Avant leur arrivée à Antioche il avait mangé avec des païens sans rien dire. Mais quand ces personnes sont venues, Pierre *« s'esquive et se tint à l'écart, par crainte des circoncis. »* Voyant cela, les envoyés de Jacques usèrent aussi de dissimulation *« en sorte que Barnabas même fut entraîné par leur hypocrisie. »* De suite, voyant le danger présenté par cette dissimulation, et que ces hommes n'étaient pas en règle avec l'Évangile, Paul résiste à Céphas en face **en présence de tous**, *« parce qu'il était répréhensible. »* (verset 11) Paul lui dit, *« Si tu prêches que les païens sont aussi sauvés, pourquoi est-ce que tu les forces à devenir comme des Juifs? »* Ce n'était pas un principe nouveau pour l'apôtre Pierre. Il avait dit lui-même la même chose, quelques années auparavant, dans la maison de Corneille de Césarée. (Actes 10:28) *« vous savez, leur dit-il, qu'il est défendu à un Juif de se lier avec un étranger ou d'entrer chez lui; mais Dieu m'a appris à ne regarder aucun homme comme souillé et impur. »* Ainsi donc, il était au courant de cela, mais il avait usé de dissimulation, parce qu'il **craignait** les circoncis.

Tirons les leçons suivantes de cette histoire:

- 1) Il est tellement facile de tomber dans le péché. Céphas, un apôtre de Christ, colonne de l'Église, l'a fait sans le reconnaître. Il est devenu coupable du péché d'hypocrisie. Paul nous dit, *«que celui qui croit être debout prenne garde de tomber!»* (I Corinthiens 10:12) Pierre, fort de son expérience, ainsi que par inspiration de Dieu, nous exhorte de veiller, parce que notre *«adversaire, le diable, rôde comme un lion rugissant, cherchant qui il dévorera.»* (I Pierre 5:8)
- 2) Notre conduite doit être sans tache. Par un mauvais exemple un autre pourrait être égaré. A cause de la dissimulation de Pierre, beaucoup d'autres, Barnabas compris, furent entraînés. Nous avons les paroles de Pierre qui nous avertissent de ne pas tomber dans la même erreur que lui. *«Femmes, soyez de même soumises à vos maris, afin que, si quelques-uns n'obéissent point à la parole, ils soient gagnés sans paroles par la conduite de leurs femmes, en voyant votre manière de vivre chaste et réservée.»* (I Pierre 3:1) A Timothée Paul dit, *«Sois un modèle pour les fidèles, en parole, en conduite, en charité, en foi, en pureté.»* (I Timothée 4:12)
- 3) Nous ne devons pas faire de distinction entre les hommes. Car *«devant Dieu il n'y a point d'acceptation de personnes.»* (Romains 2:11)

**Versets 15, 16** — *«Nous, nous sommes Juifs de naissance, et non pécheurs d'entre les païens. Néanmoins, sachant que ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus-Christ, nous aussi nous avons cru en Jésus-Christ, afin d'être justifiés par la foi en Christ et non par les œuvres de la loi, parce que nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi.»*

Il est évident que le discours de Paul qui eut lieu à Antioche à l'occasion de cette histoire regrettable, continue jusqu'à la fin du chapitre 2. Rappelons-nous donc que Paul parle à Pierre face à face; peut-être des larmes amères coulaient des yeux de Céphas, qui peut-être se rappelait une autre fois quand la crainte l'a fait dissimuler dans la cour à Jérusalem. Devant lui nous voyons Paul, très peiné de devoir lui rappeler des doctrines fondamentales de l'Église, savoir 1) l'impossibilité du salut par les œuvres de la loi, 2) la justification par Christ de tous ceux qui croient, 3) la conversion et la nouvelle vie.

Paul rappelle à Pierre ce qu'ils savaient tous les deux, que tous ceux qui avaient cru en Christ, tant Juif que païen, sont sauvés par *«la foi en Christ et non par les œuvres de la loi.»* Il continue même à dire que *«nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la loi.»* La raison pour cela est simple à comprendre. Comment pourrait-on être sauvé par une loi que l'on ne saurait jamais garder parfaitement? On aurait pensé que Pierre le comprenait, car il avait dit devant les frères à Jérusalem que Dieu *«n'a fait aucune différence entre nous et eux, ayant purifié leurs cœurs par la foi. Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu, en mettant sur le cou des disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter? Mais c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être sauvés, de la même manière qu'eux.»* (Actes 15:9-11)

**Verset 17** — *«Mais tandis que nous cherchons à être justifiés par Christ, si nous étions aussi nous-mêmes trouvés pécheurs, Christ serait-il un ministre du péché? Loin de là!»*

Paul montre que, quand bien même un apôtre tombait, Christ lui-même ne pouvait pas être blâmé ou accusé. Un apôtre qui se dissimulait était quelque chose de très grave mais cet état ne changeait pas du tout la véracité de l'Évangile. Christ n'est pas pour cette cause un ministre du péché!

**Verset 18** — *«Car, si je rebâtis les choses que j'ai détruites, je me constitue moi-même un transgresseur.»*

Pierre, par sa conduite vis-à-vis des païens, rebâtissait la loi de Moïse que Jésus avait accomplie. En agissant ainsi il semblait dire aux Juifs qu'il fallait garder cette loi qui n'est plus valable pour l'enfant de Dieu. Ainsi il faisait de lui-même un transgresseur.

**Verset 19** — *«car c'est par la loi que je suis mort à la loi, afin de vivre pour Dieu.»*

Nous voyons dans ce verset le but de la loi de Moïse réexpliqué. La loi devait servir comme pédagogue pour conduire la nation juive à Christ. Quand le Christ est venu la loi ne servait plus de cette manière. Son but était accompli. Ceux qui avaient été auparavant sous cette loi n'y étaient plus. Ils avaient un nouveau maître, une nouvelle alliance. Ils étaient donc, morts à la loi de Moïse afin de vivre pour Dieu, en Christ. Puisque c'est la loi elle-même qui les avaient conduits à Christ, Paul pouvait dire que *«c'est par la loi que je suis mort à la loi, afin de vivre pour Dieu.»*

**Verset 20** — *«J'ai été crucifié avec Christ; et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi; si je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi.»*

L'apôtre continue à nous montrer ce qu'est la vraie conversion. C'est une mort! Mort à la vie pécheresse qu'on a menée dans le passé, on vit maintenant pour Christ seul. Nous devons remplacer notre vie par la vie de Jésus-Christ. Nous ne devons plus faire ce qui nous plaît, mais ce qui plaît à Dieu. *«Si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi.»* C'est triste de voir des gens qui ont été baptisés en Christ, mais qui n'ont pas changé leur façon de vivre, ou de penser. Ils continuent dans les mêmes plaisirs charnels, ils gardent les mêmes amis qu'ils avaient dans le monde, ils parlent le même langage qu'ils parlaient autrefois, quand ils faisaient partie du royaume de Satan. Tandis que nous vivons dans la chair, nous ne devons plus vivre selon la chair. Que nous vivions dans *«la foi au Fils de Dieu,»* qui nous a aimé et qui s'est livré lui-même pour nous.

**Verset 21** — *«Je ne rejette pas la grâce de Dieu; car si la justice s'obtient par la loi, Christ est donc mort en vain.»*

En disant qu'il ne rejette pas la grâce de Dieu, Paul demande à Pierre, *«O Céphas, rejettes-tu cette grâce pour laquelle Christ est mort?»* Si la justice s'obtient par la loi de Moïse, Christ est mort en vain!

### QUESTIONS SUR GALATES 2:11-21

- 1 — Le but de l'apôtre Paul était-il de diffamer l'apôtre Pierre? . . . . .
- 2 — Y avait-il de l'opposition entre Paul et Pierre (Céphas)? . . . . .
- 3 — Quel acte répréhensible l'apôtre avait-il fait? Expliquez. . . . .
- 4 — Qui était également tombé dans cette hypocrisie? . . . . .
- 5 — Prouvez que l'apôtre Pierre était conscient de ce qu'il faisait. . . . .
- 6 — Quelles sont les leçons à tirer de ce fait? . . . . .
- 7 — Quelles sont les doctrines fondamentales de l'Église que Paul rappelait en narrant cette histoire? . . . . .
- 8 — Par quoi sommes-nous sauvés? . . . . .
- 9 — Pourquoi ne saurait-on pas être sauvé par la loi? . . . . .
- 10 — Que rebâtissait la conduite de Pierre? . . . . .
- 11 — Quel était le but de la loi? . . . . .
- 12 — Qu'est-ce que la vraie conversion? . . . . .
- 13 — Qui doit vivre en nous? . . . . .
- 14 — Devons-nous rejeter la grâce de Dieu? . . . . .
- 15 — Que se passe-t-il si la justice s'obtient par la loi? . . . . .

**VI – LA LOI ET LA FOI; LA LOI EST IMPUISSANTE POUR ASSURER LE SALUT,  
ELLE DOIT CONDUIRE A LA FOI (Galates 3:1-14)**

**Verset 1** – *«O Galates dépourvus de sens! qui vous a fascinés, vous, aux yeux de qui Jésus-Christ a été dépeint comme crucifié?»*

Ayant démontré que son Évangile, ainsi que son apostolat, sont venus de Jésus-Christ, Paul adresse encore aux Galates des paroles qui nous semblent très dures. *«O Galates dépourvus de sens!»* Vous qui avez joui des bénédictions tellement riches **par la foi** en Christ, le crucifié! Vous qui avez été sanctifiés par la prédication de la foi! Vous qui avez reçu l'Esprit-Saint par cette même prédication! *«Après avoir commencé par l'Esprit, voulez-vous maintenant finir par la chair?»* Il n'y a pas de perfection dans la chair. *«Nul ne sera justifié devant Dieu par la loi.»* (3:11) Au contraire, la loi avec ses exigences était un fardeau que personne ne pouvait porter (Actes 15:10). La loi de Moïse, représentée comme étant gravée avec des lettres sur des pierres, est appelée *«le ministère de la mort»* et *«le ministère de la condamnation»* (II Corinthiens 3:7-9). Un tel ministère ne pouvait rien rendre parfait. Par contre *«tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction»* (3:10). Paul, représentant tous les Juifs en lui-même, montre combien celui qui est sous la loi est condamné par elle. Puis il crie, en gémissant sous ce fardeau, *«Misérable que je suis! Qui me délivrera du corps de cette mort?»* (Romains 7:24). La loi ne pouvait pas le libérer, puisqu'elle était *«le ministère de la mort»*. La réponse doit se trouver en Jésus-Christ. Ainsi donc, l'apôtre répond à sa question: *«Qui me délivrera?»* – *«Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur!»* (Romains 7:25). Les Galates avaient donc été justifiés par Christ, et non par les œuvres de la loi.

**Versets 2, 3** – *«Voici seulement ce que je veux apprendre de vous: Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu l'Esprit, ou par la prédication de la foi? Etes-vous tellement dépourvus de sens? Après avoir commencé par l'Esprit, voulez-vous maintenant finir par la chair?»*

Il était évident que leur justification est venue par, et à la suite de, **la prédication** de la foi (Romains 3:28). Le Saint-Esprit est venu dans la suite de la prédication de Christ (Actes 2:38). Les Galates avaient commencé leur voyage vers le ciel en entendant le message de l'Esprit de la vérité. Or, ayant commencé par **l'Esprit**, on voulait se rendre parfait **par la chair** – les ordonnances charnelles de la loi. Imaginez-vous une telle situation: un criminel, coupable des plus grands péchés imaginables, est condamné à mort par la loi. Il n'a aucune espérance. Mais un jour on lui dit que le gouverneur de la province l'a libéré. Figurez-vous que cet homme, ayant le privilège de recommencer une vie nouvelle grâce au gouverneur, voudrait maintenant retourner en prison pour trouver une liberté plus parfaite? Il aurait certainement, l'air de mépriser la grâce qui lui avait été accordée.

Mais c'est exactement ce que voulaient les Galates, tellement dépourvus de sens. Ils voulaient retourner à l'esclavage, pour chercher une liberté qui n'existe que dans le sein du Christ, par la foi.

**Verset 4** – *«Avez-vous tant souffert en vain? Si toutefois c'est en vain.»*

Les Galates seraient-ils prêts à dire que leurs souffrances ont été vaines! Nous savons que nos travaux et nos peines ne sont pas vains. Toutefois si nous ne continuons pas dans la vérité de l'Évangile, tout ce que nous aurions fait dans le passé sera estimé vain. *«Nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas.»* (Galates 6:9)

**Verset 5** – *«Celui qui vous accorde l'Esprit, et qui opère des miracles parmi vous, le fait-il donc par les œuvres de la loi, ou par la prédication de la foi?»*

Voir le commentaire sur les versets 2 et 3.

**Verset 6** – *«Comme Abraham crut à Dieu et que cela lui fut imputé à justice.»*

Une autre preuve que l'apôtre donne est celle de la promesse faite à Abraham. Le point capital de cet argument, c'est qu'Abraham a reçu le témoignage du verset 6, et la promesse du verset 8, avant que la Loi de Moïse ne fût donnée (Galates 3:17).

Notons d'abord le verset 6, que la **foi** d'Abraham lui fut imputée à justice. Moïse dit qu'Abram *«eut confiance en l'Éternel»*. C'est-à-dire qu'il avait cru ce que Dieu lui avait dit. Il avait de la confiance en Dieu. Mais Jacques nous fait comprendre que sa foi menait à l'obéissance. *«Tu vois,»* a-t-il dit, *«que la foi agissait avec ses œuvres, et que par les œuvres la foi fut rendue parfaite. Ainsi s'accomplit ce que dit l'Écriture: Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice; et il fut appelé ami de Dieu.»* (Jacques 2:22, 23) Nous voyons alors, que la justification par la foi ne veut pas dire qu'on est sauvé par la foi seule. (Jacques 2:24)

**Verset 7** – *«Reconnaissez donc que ce sont ceux qui ont la foi qui sont fils d'Abraham.»*

Le verset 7, étant la conclusion du verset 6, nous fait voir que *«ceux qui ont la foi»* (d'Abram, la sorte de foi qui nous pousse à l'obéissance) *«sont fils d'Abraham»* (spirituellement). Les Juifs sont les descendants d'Abraham selon la chair, mais s'ils ne le sont pas selon l'Esprit, c'est qu'ils n'ont pas la foi d'Abraham. Le vrai Israël de Dieu, c'est nous, qui sommes la postérité spirituelle d'Abraham.

**Versets 8, 9** – *«Aussi l'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham: «Toutes les nations seront bénies en toi!» De sorte que ceux qui croient sont bénis avec Abraham le croyant.»*

Le Saint-Esprit, Celui qui *«connaît les choses de Dieu»* (I Corinthiens 2:11), a connu d'avance que *«Dieu justifierait les païens par la foi.»* Il l'a annoncé à Abraham disant que *«toutes les nations seront bénies en toi!»* (Galates 3:8) Cette justification vient par la foi, de même qu'Abraham a été justifié par la foi. Ainsi donc, *«ceux qui croient sont bénis avec Abraham le croyant.»* Observons qu'Abraham ne fut jamais sous la Loi de Moïse. En outre, cette promesse précéda le Décalogue par 430 ans. Il ne fut donc jamais sous le Décalogue, qui n'est qu'une partie de la loi abolie de Moïse.

**Versets 10-12** – *«Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction; car il est écrit: «Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique». Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit: «Le juste vivra par la foi». Or, la loi ne procède pas de la foi; mais elle dit: «Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles.»*

Paul nous montre à quel point celui qui est sous la loi, est sous la malédiction. C'est vrai parce que personne ne peut garder parfaitement tous les commandements de cette loi. Tous se trouvent condamnés devant elle. Dans Deutéronome 27:26 il est écrit: *«Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique.»* Puisque personne ne pouvait le faire, tous se trouvaient sous la malédiction.

**Verset 13** – *«Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous, – car il est écrit: «Maudit soit quiconque est pendu au bois»,*

C'est en vertu du sacrifice de Jésus que ceux qui ont la foi se sont échappés de cette malédiction. Christ les a remplacés, devenant lui-même malédiction pour eux. C'est-à-dire, que Christ a intercédé en notre faveur sur la croix. La loi avait dit: *«Maudit soit quiconque est pendu au bois.»* (Deutéronome 21:23) Puisque Jésus fut pendu au bois de sa croix, il est devenu malédiction. A cause de sa charge, son rôle de Médiateur et Sauveur, il nous a enlevé la malédiction.

**Verset 14** – *«afin que la bénédiction d'Abraham eût pour les païens son accomplissement en Jésus-Christ, et que nous recevions par la foi l'Esprit qui avait été promis.»*

C'est donc en Christ que tous, tant Juifs que païens, reçoivent la bénédiction d'Abraham. C'est le salut en Christ qu'ils reçoivent, la justification par la foi.

Ceux en Christ reçoivent aussi l'Esprit-Saint promis par Dieu. Il est à remarquer que c'est par la foi que l'on reçoit l'Esprit. Ce n'est pas par la prière, mais par une foi obéissante, comme celle d'Abraham, que l'Esprit est accordé.

QUESTIONS SUR GALATES 3:1-14

- 1 – Par quel moyen reçoit-on l'Esprit? . . . . .
- 2 – Par quel moyen les Galates avaient-ils fait des miracles? . . . . .
- 3 – Qu'est-ce qui fut imputé à justice dans le cas d'Abraham? . . . . .
- 4 – Qui est un vrai fils d'Abraham? . . . . .
- 5 – La bonne nouvelle a été annoncée d'avance à qui? . . . . .
- 6 – Qui est appelé « le croyant » dans ce chapitre? . . . . .
- 7 – Pourquoi tous ceux qui sont sous la loi de Moïse sont-ils sous la malédiction? . . . . .
- 8 – Est-il possible d'être justifié par la loi mosaïque? . . . . .
- 9 – Est-il dit que les justes vivront par les œuvres de la loi? . . . . .
- 10 – Qui est-ce qui nous a racheté de la malédiction de la loi? . . . . .
- 11 – En qui la promesse faite à Abraham a-t-elle eu son accomplissement? . . . . .

## VII – LA VRAIE POSTÉRITÉ D'ABRAM, CELLE DE LA FOI; LA LOI DEVAIT CONDUIRE A LA FOI (Galates 3:15-29)

**Versets 15, 16** – *«Frères, je parle à la manière des hommes, un testament établi en bonne forme, bien que fait par un homme, n'est annulé par personne, et personne n'y ajoute. Or les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité. Il n'est pas dit: aux postérités, comme s'il s'agissait de plusieurs, mais comme à une seule: et à ta postérité, c'est-à-dire, à Christ.»*

Écrit sans les phrases qualificatives, ce verset (15) se lit ainsi: *«Un testament en bonne forme... n'est annulé par personne, et personne n'y ajoute.»* Pour les Orientaux un vœu était quelque chose à accomplir, malgré les conséquences. Quelqu'un qui ne tenait pas ses promesses était quelqu'un à éviter, un vaurien. Il est donc impensable que Dieu ne tienne pas Sa promesse faite à Abraham. Cette promesse est que *«Toutes les nations seront bénies en toi»*. Cette promesse a été faite aussi à *«Abraham et à sa postérité.»* (verset 16)

Il est évident que *«toutes les nations»* n'avaient pas encore vu l'accomplissement de cette promesse, ce testament *«en bonne forme»* fait par Dieu. Seul les Juifs jouissaient du sacerdoce et du culte dans le temple. Les Gentils en étaient exclus. Pendant presque deux mille ans cette promesse existait. Enfin est venue la postérité à qui la promesse a été faite. Paul nous dit que cette postérité est le Christ. En effet Christ est fils d'Abraham, étant de la tribu de Juda. En Christ toutes les nations de la terre, de toutes langues et tribus, sont appelées. Elles y jouissent de la bénédiction d'Abraham, le salut éternel par la foi en Jésus.

**Verset 17** – *«Voici ce que j'entends: un testament, que Dieu a confirmé antérieurement, ne peut être annulé, et ainsi la promesse rendue vaine, par la loi survenue quatre cent trente ans plus tard.»*

Quelques-uns diraient, peut-être, que la loi de Moïse aurait annulé la promesse faite à Abraham. Mais non, une disposition faite en bonne forme n'est annulée par personne. La disposition faite par Dieu ne pouvait donc pas être annulée par la loi. Le fait que cette promesse a précédé la loi l'a fait prévaloir sur la loi. La loi mosaïque était nécessaire dans le plan de Dieu, mais Dieu n'attendait jamais que cette loi remplace et annule la promesse faite à Abraham.

**Verset 18** – *«Car si l'héritage venait de la loi, il ne viendrait plus de la promesse; or, c'est par la promesse que Dieu a accordé sa grâce à Abraham.»*

Pendant plusieurs années des Juifs convertis à Christ insistaient qu'on devait garder la loi mosaïque pour être sauvé. Paul insiste de son côté que ce serait annuler la promesse faite à Abraham. Puisque Abraham n'avait jamais vécu sous la loi mosaïque, il s'ensuit que la loi n'était pas une condition de la promesse. Si la loi n'était pas une condition quand la promesse a été faite, elle ne pouvait pas l'être à l'accomplissement de la promesse. Car personne **n'ajoute rien** à un testament en bonne forme. (Voir verset 15)

**Verset 19** – *«Pourquoi donc la loi? Elle a été donnée ensuite à cause des transgressions, jusqu'à ce que vienne la postérité à qui la promesse avait été faite; elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur.»*

Il est donc naturel qu'on se pose la question: *«Pourquoi donc la loi?»* Si l'héritage ne vient pas de la loi, et si une disposition antérieure prévaut sur elle, pourquoi donc a-t-elle été donnée? Paul dit que la loi *«a été donnée ensuite (c'est-à-dire, après la promesse) à cause des transgressions.»* Quoique Abraham était fidèle, ses descendants n'ont guère suivi son exemple. Leurs péchés abondaient en Égypte et beaucoup oubliaient l'Éternel. La loi a donc été ajoutée à cause de leurs transgressions.

Il y a de la raison dans le plan de Dieu. La loi ne fut pas donnée pour ajouter quelque chose aux fardeaux que portait déjà Israël. Il est toujours vrai que là où il n'y a pas de loi le crime et le péché surabondent. Des lois sont faites pour mettre un frein aux crimes et aux péchés. Ce fut donc le dessein de la loi mosaïque. Certes, Paul a dit (Romains 5:20) que *«la loi est intervenue pour que l'offense abondât»*, mais il n'a certainement pas voulu dire que la loi encourageait le péché! Il veut dire plutôt, que le péché est dévoilé, est découvert par la loi (Romains 5:13). Paul dit que *«le péché n'est pas imputé, quand il n'y a point de loi»*. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de péché, de culpabilité, ou de punition, là où il n'y a pas de loi. Loin de là! Seulement, là où la loi n'existe pas, des péchés spécifiques ne sont pas imputés; le péché général existe toujours et en tous lieux. Par exemple, si la loi contre le meurtre n'existait pas on ne pourrait pas être jugé pour avoir commis un meurtre, bien qu'on serait condamnable pour le péché en général. La loi de Moïse a donc été donnée pour que des péchés

spécifiques soient imputés. De cette façon seulement, les hommes pouvaient constater la véritable méchanceté de leur vie.

Encore, la loi avait comme but de conduire le peuple d'Israël à Christ, la postérité promise. La phrase *« jusqu'à ce que vienne la postérité »* nous dit que la loi de Moïse devait prendre fin quand ce dernier arriverait.

**Verset 20** — *« Or, le médiateur n'est pas médiateur d'un seul, tandis que Dieu est seul. »*

Aux versets 19 et 20 Paul insère une idée entre parenthèses. La loi *« a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur. Or, le médiateur n'est pas médiateur d'un seul, tandis que Dieu est seul. »* Étienne dit dans Actes 7:38 que Moïse *« lors de l'assemblée au désert, étant avec l'ange qui lui parlait sur la montagne de Sinaï et avec nos pères, reçut des oracles vivants, pour nous les donner. »* Plus tard dans le même chapitre (Actes 7:53) il ajoute que *« vous (les Juifs) qui avez reçu la loi d'après des commandements d'anges, et qui ne l'avez point gardée! »* De ces Écritures il est clair que Dieu parlait à Moïse par l'intermédiaire d'un ange. Paul explique alors que *« le médiateur n'est pas médiateur d'un seul, »* mais qu'il exerce son ministère entre deux personnes. Autrement il ne serait plus médiateur. La connexion de cette idée avec le contexte n'est pas claire: donc il est probable que c'est une simple idée insérée dans le chapitre, sans ajouter de nouveaux éléments au train de l'argument principal.

**Verset 21** — *« La loi est-elle donc contre les promesses de Dieu? Loin de là! S'il avait été donné une loi qui puisse procurer la vie, la justice viendrait réellement de la loi. »*

Quelqu'un pourrait demander, *« Eh bien, si l'héritage ne vient pas de la loi, mais de la promesse, la loi est-elle donc contre les promesses de Dieu? »* Paul répond, *« Loin de là! »* Mais la loi donnée par Moïse était la loi la plus parfaite qu'on aurait pu concevoir, sauf, bien entendu, celle que Jésus devait donner. Il est pourtant vrai que le salut ne saurait pas venir par une loi quelconque. Nous sommes sauvés par la grâce, cette qualité qui manquait à la loi mosaïque. *« La loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. »* (Jean 1:17)

**Verset 22** — *« Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce qui avait été promis soit donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient. »*

Puisque personne n'a gardé parfaitement la loi, personne ne peut réclamer le salut par la loi. Tous se trouvent condamnés par la loi, afin que Dieu montre sa miséricorde et sa compassion, en nous rachetant par sa grâce.

**Versets 23, 24** — *« Avant que la loi vienne, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée. Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi. »*

La loi mosaïque était comme un pédagogue pour conduire la nation juive à Christ. Comme le pédagogue des temps romains avait comme charge de conduire les enfants de son maître à l'école, ainsi la loi a conduit les enfants d'Israël à Christ, leur Maître. A cette époque les pédagogues étaient généralement des esclaves de confiance. Leur simple charge fut de conduire les enfants à l'école, puis le pédagogue n'avait plus rien à faire. Il avait accompli sa tâche. Ainsi en fut-il avec la loi de Moïse. Quand le Maître est arrivé elle n'avait plus rien à faire. Son but était accompli.

**Versets 25-27** — *« La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue. Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ: vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. »*

Nous ne sommes plus sous ce pédagogue, la loi, parce que nous sommes fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ. C'est la foi qui produit en nous cette nouvelle naissance, cette nouvelle vie. C'est la foi qui nous pousse à obéir à Dieu pour obtenir le salut éternel en Jésus. C'est la foi qui nous pousse à nous faire baptiser afin d'entrer dans son corps, l'Église. C'est la foi qui nous fait revêtir le Christ dans l'obéissance complète.

Dans ce passage de Paul quelques conclusions nous frappent. Nous voyons d'abord que l'apôtre suppose que **tous ceux qui croient** ont été baptisés. Une comparaison avec la pratique d'aujourd'hui nous révèle qu'il y a beaucoup de «croyants» qui n'ont pas été baptisés et qui ne le veulent même pas! Quel contraste entre la doctrine moderne qui minimise l'importance du baptême, et la doctrine de Paul! Il y a peut-être ceux qui voudraient récrire ce que Paul a dit, afin de soutenir leurs idées personnelles. Oh! Posséder une foi comme celle de cette époque lointaine, qui nous pousserait à accepter la Bible, telle qu'elle est écrite!

**Verset 28** — *«Il n’y a plus ni Juif ni Grec, il n’y a plus ni esclave ni homme libre, il n’y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes en Jésus-Christ.»*

Ce verset est la conclusion de tout ce que Paul a dit, depuis le début du chapitre deux. On ne doit plus faire de distinction entre païen et Juif, car en Christ on n’est ni Juif ni Grec, mais Chrétien, enfant de Dieu.

**Verset 29** — *«Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d’Abraham, héritiers selon la promesse.»*

Nous sommes des héritiers de la promesse de Dieu, étant de la postérité spirituelle d’Abraham. Cette idée remonte au verset 18, les versets 19 à 28 étant la réponse aux objections posées aux versets 19 et 21.

L’héritage vient de la promesse, par la foi. Nous sommes fils de Dieu par la foi, donc de la postérité d’Abraham le croyant. Si nous sommes sa postérité nous sommes aussi ses héritiers.

### QUESTIONS SUR GALATES 3:15-29

- 1 — Que représentait un vœu pour les Orientaux? . . . . .
- 2 — A qui la promesse de Dieu avait-elle d’abord été faite? . . . . .
- 3 — Qui était la postérité d’Abraham? . . . . .
- 4 — De quelle tribu était le Christ? . . . . .
- 5 — La loi de Moïse a-t-elle annulé la promesse faite à Abraham? . . . . .
- 6 — Pourquoi la loi existe-t-elle? . . . . .
- 7 — Pourquoi la promesse prévaut-elle sur la loi? . . . . .
- 8 — Que voulait dire Paul dans Romains 5:20, «La loi est intervenue pour que l’offense abondât»? . . . . .
- 9 — Quand la loi a-t-elle pris fin? . . . . .
- 10 — La loi est-elle contre les promesses de Dieu? . . . . .
- 11 — Donnez la définition de la loi selon l’apôtre Paul. . . . .
- 12 — Qu’était un pédagogue? . . . . .
- 13 — Sommes-nous sous un pédagogue? . . . . .
- 14 — Par quoi la promesse a-t-elle été donnée? . . . . .
- 15 — La foi seule suffit-elle? . . . . .
- 16 — En qui sommes-nous tous unis? . . . . .

## VIII – HÉRITIER PAR LA GRACE DE DIEU

(Galates 4:1-7)

**Verset 1** – *«Or, aussi longtemps que l'héritier est enfant, je dis qu'il ne diffère en rien d'un esclave, quoiqu'il soit le maître de tout;»*

Dans l'Orient le père est le vrai chef de la famille. Dans les tribus bédouines c'est encore plus remarqué, là où la tribu entière est soumise au patriarche. Paul fait allusion au fait que l'enfant héritier en recevait pas son héritage avant que le père ne le dise. En question d'autorité et de possessions, l'enfant ne différait en rien d'un esclave. En même temps il était le **maître de tout**, parce qu'il devait recevoir en héritage les biens de son père.

**Verset 2** – *«Mais il est sous des tuteurs et des administrateurs jusqu'au temps marqué par le père.»*

L'enfant héritier est sous la garde des tuteurs et des administrateurs qui le dirigent, lui et ses biens. Il continue ainsi jusqu'au temps marqué par son père.

**Verset 3** – *«Nous aussi, de la même manière, lorsque nous étions enfants, nous étions sous l'esclavage des rudiments du monde;»*

Les Juifs, de la même manière, étaient des enfants spirituels, sous la garde de la loi, sous l'esclavage des rudiments du monde. Ils avaient reçu la promesse, mais, étant encore des enfants *«sous des tuteurs et des administrateurs»*, ils n'avaient pas encore vu l'accomplissement de la promesse. Mais lorsque les temps ont été accomplis, c'est-à-dire *«au temps marqué par Dieu le Père, le Fils de Dieu a été envoyé»* (Galates 4:4). Le peuple de Dieu ne devait plus être des enfants, mais des adultes. Ce peuple devait mettre de côté les choses qui appartenaient à son enfance. Les temps de sa tutelle étaient terminés. Il était libre. Il aurait pu prendre possession des choses promises il y avait presque 2,000 ans.

**Verset 4** – *«mais, lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi,»*

Paul dit aux Romains que le Fils est venu *«dans une chair semblable»* à la nôtre afin de nous racheter du péché. Aux Galates il dit que *«Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi...»* Son rôle de médiateur exige que Christ soit **né d'une femme**. Il devait participer, avec l'homme pécheur, dans les faiblesses de la chair afin de pouvoir présenter au Père nos demandes. *«Car nous n'avons pas un souverain sacrificateur qui ne puisse compatir à nos faiblesses; au contraire, il a été tenté comme nous en toutes choses, sans commettre de péché»* (Hébreux 4:15). Il est remarquable que Paul ne dit pas «né de Marie». La raison est claire. C'est que la femme particulière n'était pas importante. Marie n'était pas plus vertueuse pour avoir mis au monde le Christ. Il lui avait été accordé un très grand privilège, mais la doctrine qui lui accorde dès lors une grande importance n'a aucune base dans les Écritures. Le silence même des Écritures atteste cette vérité. Ce qui est vraiment **important**, c'est que le Christ est **né d'une femme**. Sans cela il n'aurait pas pu être médiateur entre Dieu et les hommes. *«Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme.»* (I Timothée 2:5)

Il est aussi important de noter que Christ est né *«sous la loi»*. Pour pouvoir racheter *«ceux qui étaient sous la loi»* il a fallu que quelqu'un garde cette loi parfaitement. Christ a pu le faire. (Voir le verset 5.)

**Verset 5** – *«afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous recevions l'adoption.»*

Le Christ est venu pour racheter ceux qui étaient sous la loi. Il n'y avait pas de rédemption complète sous la loi mosaïque. *«Car – chose impossible à la loi, parce que la chair, la rendait sans force, – Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché»* (Romains 8:3). La loi exigeait que la chair lui soit complètement soumise, chose impossible à cause de la faiblesse de la chair; la foi en Christ exige surtout que l'esprit soit soumis à Dieu, mais elle offre le pardon dans le cas où la chair tombe. La loi n'offrait pas de pardon pour ceux qui tombaient.

Dans la Bible, nous trouvons le principe, démontré à travers toute l'histoire, que Dieu fait pour les hommes ce qu'ils ne savent pas faire pour eux-mêmes: Dieu a délivré Israël à la Mer Rouge; Il leur a donné du pain et de l'eau dans le désert; Il a mis en fuite leurs ennemis; Il a gardé la loi, dans la personne de Jésus, qu'ils ne savaient pas garder; Il est mort pour les racheter. *«Celui qui n'a point connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu.»* (II Corinthiens 5:21) **Christ nous a remplacés**. Il a gardé la loi **pour nous**; Il a souffert à **notre place**; Il est mort à **notre place**.

N'oublions pas que Christ est **né** Juif. Il a **vécu** Juif, fidèle à la loi mosaïque. Il est **mort** Juif. Il n'était **en rien** un chrétien. Un chrétien est celui qui suit le Christ, et qui lui appartient. Christ est mort afin que le christianisme naisse, afin qu'il y ait des chrétiens. Christ, étant Juif, a observé des coutumes et des pratiques qu'il ne nous est point permis d'observer.

**Versets 6, 7** – *«Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, lequel crie: Abba! Père! Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils; et si tu es fils, tu es aussi héritier par la grâce de Dieu.»*

Vu que nous sommes fils de Dieu, notre Père a envoyé dans nos cœurs le Saint-Esprit, l'Esprit de son divin Fils Jésus. Cet Esprit-Saint habite dans le cœur de chaque enfant de Dieu par la foi, comme Jésus lui-même habite en nous (Éphésiens 3:17).

Paul spécifie bien que l'Esprit vient en criant *«Abba! Père!»* C'est-à-dire, qu'il est venu en invoquant Dieu le Père. En réalité ce sont les chrétiens qui crient *«Abba! Père!»*, mais ils sont poussés à le faire par l'Esprit-Saint qui habite en eux. Aux Romains l'apôtre dit, *«Vous n'avez point reçu un esprit de servitude, pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions: «Abba! Père!»* (Romains 8:15). Étant guidé par la parole de l'Esprit nous invoquons Dieu notre Père. Le mot «Abba» est un mot araméen qui était conservé chez les chrétiens parce qu'il semblait plus expressif que les autres mots de la même définition. «Abba» veut dire «Père». «Abba! Père!» était le cri de celui qui invoquait Dieu. Nous avons tendance à faire la même chose aujourd'hui; nous conservons ainsi certains mots, tels que 1) baptême, 2) Sainte-Cène, etc. Fort de l'usage à travers plusieurs siècles ces mots ont acquis une définition plus riche que d'autres mots qui pourraient être employés.

L'Esprit-Saint est l'Esprit d'adoption. C'est un grand privilège qu'ont les fidèles que d'être, par Christ, des enfants adoptifs du Dieu de l'univers. Nous qui sommes par nature des enfants de colère et de désobéissance, nous sommes devenus par grâce, des enfants d'amour. Tous ceux qui ont le privilège d'adoption reçoivent l'Esprit d'adoption, tous ceux qui sont reçus dans le nombre partagent la nature des enfants de Dieu; car Dieu veut que tous ses enfants lui ressemblent.

#### QUESTIONS SUR GALATES 4:1-7

- 1 – **Lorsqu'il était question d'autorité et de possessions, y avait-il une différence entre un fils héritier et un esclave?** . . . . .
- 2 – **Jusqu'à quand un enfant est-il sous la direction des tuteurs?** . . . . .
- 3 – **Pourquoi Jésus est-il né sous la loi?** . . . . .
- 4 – **Pour quelle raison est-il né d'une femme?** . . . . .
- 5 – **Pourquoi Paul n'emploie-t-il pas le nom de Marie?** . . . . .
- 6 – **Qui crie «Abba! Père!»?** . . . . .
- 7 – **Que signifie le mot «Abba»?** . . . . .
- 8 – **Que veut dire Paul par «l'Esprit d'adoption»?** . . . . .

## IX – L'ANCIENNE MANIÈRE DE VIVRE DES GALATES, ET LEUR ANCIEN ZÈLE (Galates 4:8-20)

**Verset 8** – *«Autrefois, ne connaissant pas Dieu, vous serviez des dieux qui ne le sont pas par leur nature.»*

Beaucoup de chrétiens Galates avaient été autrefois des païens. Au lieu de connaître le vrai Dieu, ils avaient adoré des idoles, *«des dieux qui ne le sont pas par leur nature.»* *«Nous savons qu'il n'y a point d'idole dans le monde, et qu'il n'y a qu'un seul Dieu»* (I Corinthiens 8:4). C'est-à-dire, une idole ne vaut rien du tout.

**Verset 9** – *«Mais à présent que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres principes élémentaires, auxquels de nouveau vous voulez vous asservir?»*

Quand les Galates ont connu le vrai Dieu ils l'ont accepté avec beaucoup de zèle (Voir Actes 14:8-18; Galates 4:14). Ils ont quitté leurs idoles pour accepter avec joie Celui qui peut les exaucer. Ils n'ont pas seulement accepté Dieu, mais plus important encore, Dieu les a acceptés. Il les a connus! Mais hélas, maintenant ces gens heureux, connus de l'Éternel, veulent se détourner de l'Évangile pur, pour retourner aux principes faibles et pauvres, qu'ils avaient quittés.

Ces gens, étant des païens, n'avaient pas été sous la loi mosaïque. Ils avaient servi leurs idoles impuissantes. S'étant débarrassés de leurs coutumes et lois païennes et impuissantes, ils voulaient s'asservir de nouveau aux coutumes et lois juives, aussi impuissantes! Il n'y a aucune loi qui peut sauver! Il faut être sauvé par la grâce au moyen de la foi! (Éphésiens 2:8) Les Galates avaient été convertis à Christ par *«la prédication de la foi,»* (Galates 3:5) mais maintenant ils veulent se perfectionner par la chair, par les faibles et pauvres principes du monde. Le chrétien est mort avec Christ aux principes élémentaires du monde (Colossiens 2:20).

**Verset 10** – *«Vous observez les jours, les mois, les temps et les années!»*

Le fait que les Galates observaient *«les jours, les mois, les temps, et les années»*, était une preuve de leur désir de retourner aux principes du monde. Ils avaient observé leurs fêtes païennes; puis ils voulaient observer celles des Juifs. Le principe est le même. Si ces choses sont des *«principes élémentaires du monde»* chez les païens, elles le sont aussi chez les Juifs. Celui qui observe ces choses, observe ce qui constitue *«des faibles et pauvres principes»* du monde. Qu'on ne nous impose pas de telles coutumes, à nous qui sommes Chrétiens!

Les Juifs ont toujours gardé le sabbat du septième jour. Pour eux, ce fut un jour plus important que les autres six jours de la semaine. Le sabbat (repos) du septième jour représentait le repos qu'auront les chrétiens dans le ciel (Hébreux 4:1, 3, 4, 5, 9, 11). Quand l'ère mosaïque a pris fin, le sabbat du septième jour a perdu son importance. Quand Jésus a dit *«Venez à moi, et je vous donnerai du repos»* il voulait dire qu'à partir du moment qu'on vient à lui on a ce repos de l'âme, un repos qui sera perfectionné dans le ciel. Le sabbat a servi son but de préfigurer notre sabbat spirituel, ce repos que nous avons en Jésus-Christ.

Jésus n'a pas donné un autre jour pour remplacer le sabbat juif. Le dimanche ne le remplace pas. Puisque le premier jour de la semaine est appelé dans la Bible le jour du Seigneur, nous avons notre culte en ce jour. Mais dire que le chrétien **observe** ce jour, comme s'il était plus grand que les autres, c'est tomber dans la même erreur que les Galates. Le dimanche ne symbolise rien du tout. Il n'a aucune signification.

D'ailleurs, Paul dit que celui qui fait une distinction entre les jours est faible dans la foi (Romains 14:1, 5). Il est permis d'avoir en soi-même la conviction qu'un jour vaut plus qu'un autre, aussi longtemps qu'on ne tombe pas dans des excès, et qu'on n'impose pas son opinion aux autres personnes. Les Galates avaient commis deux erreurs. Premièrement, ils croyaient devoir garder toute la loi mosaïque. Deuxièmement, ils voulaient imposer ces préceptes aux autres. Mais Paul dit, *«Tel fait une distinction entre les jours; tel autre les estime tous égaux. Que chacun ait en son esprit une pleine conviction»* (Romains 14:5). Puis, aux Colossiens il dit *«Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des sabbats: c'était l'ombre des choses à venir, mais le corps est en Christ»* (Colossiens 2:16, 17).

**Verset 11** – *«Je crains d'avoir inutilement travaillé pour vous.»*

Avec ces paroles Paul nous dévoile sa crainte que ce peuple inconstant ne reste pas longtemps dans la pureté de l'Évangile de Christ. C'est toujours l'occasion de tristesse amère pour le prédicateur, que de voir un de ses convertis se détourner de la bonne voie.

**Verset 12** — *«Soyez comme moi, puisque moi aussi je suis comme vous. Frères, je vous en supplie.»*

Nous avons en Paul un exemple à suivre. Lui qui reconnaissait ses faiblesses, se mettait toujours dans le cas de ceux à qui il s'adressait. *«Moi aussi je suis comme vous,»* a-t-il dit. Pourtant, Paul avait été assez fort pour surmonter ses faiblesses. A cause de cela, il les suppliait de suivre son exemple. Néanmoins, il ne voulait pas qu'ils se basent uniquement sur Paul. C'est pour cela qu'il avait dit aux Corinthiens, *«Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Christ»* (I Corinthiens 11:1). *«Soyez comme moi»* dit-il, moi qui suis un homme libre en Jésus-Christ, qui ne suis pas sous l'esclavage des principes élémentaires du monde! *«Frères, je vous en supplie!»*

**Versets 13, 14** — *«Vous ne m'avez fait aucun tort. Vous savez que ce fut à cause d'une infirmité de la chair que je vous ai pour la première fois annoncé l'Évangile. Et mis à l'épreuve par ma chair, vous n'avez témoigné ni mépris ni dégoût; vous m'avez, au contraire, reçu comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ.»*

Paul n'avait rien contre les Galates. C'est parce qu'il les aimait qu'il écrivait de cette façon. *«Vous ne m'avez fait aucun tort,»* leur dit-il.

Il leur rappelle les circonstances de leur conversion, comment ils l'ont accepté *«comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ»*. *«Ce fut à cause d'une infirmité de la chair»* que Paul est allé jusque là pour prêcher l'Évangile. Nous ne savons pas exactement quelle était cette infirmité, mais les Galates le savaient fort bien. Ils se rappelaient combien était méprisable l'apparence de l'apôtre, à cause de cette infirmité. Mais au lieu de le mépriser ou d'être dégoûté par son apparence, ils l'ont accepté comme un messager de Dieu. Ils ont voulu même lui faire sacrifice! (Actes 14:8-18)

Il est fort probable que l'infirmité dont souffrait Paul fut une maladie oculaire, très répandue dans les pays orientaux. Cette maladie est rendue très désagréable à cause du fluide qui coule des yeux atteints. Ceux qui en sont atteints perdent rapidement leur vue. Pour soigner cette maladie il faut souvent se rendre dans des contrées de haute altitude. Si Paul souffrait de cette infirmité nous comprenons, alors, ce qu'il veut dire. La Galatie était un pays montagneux. Paul venait de la côte, donc d'une altitude basse à une altitude haute. Peut-être était-ce pour soigner sa maladie. Pendant qu'il était là il prêchait l'Évangile.

**Versets 15, 16** — *«Où donc est l'expression de votre bonheur? Car je vous atteste que, si cela avait été possible, vous vous seriez arraché les yeux pour me les donner. Suis-je devenu votre ennemi en vous disant la vérité?»*

Paul leur reproche d'avoir perdu leur premier élan, le zèle qu'ils avaient au commencement. C'est ici le danger qui se présente en tous temps à tout le monde. Cela ne veut pas dire «perdre la foi». Ils ont toujours la foi, mais leur zèle a diminué.

Au commencement ils auraient arraché leurs yeux, *«si cela avait été possible»*, pour les donner à Paul. Maintenant ils se détournent de lui. Cette déclaration appuie un peu la supposition que Paul souffrait d'une maladie oculaire.

Ayant été témoin de leur premier zèle, Paul est quelque peu attristé de voir qu'ils peuvent se détourner si promptement de Christ (Galates 1:6). Il fut étonné de se rendre compte de leur caractère instable. Il est possible même qu'il soit devenu leur ennemi pour leur avoir dit la vérité! Quel changement! Pourtant c'est l'expérience commune de ceux qui annoncent la bonne nouvelle, d'être rejetés et haïs par certains, pour avoir prêché ce qui est vrai et biblique.

**Versets 17, 18** — *«Le zèle qu'ils ont pour vous n'est pas pur, mais ils veulent vous détacher de nous, afin que vous soyez zélés pour eux. Il est bon d'avoir du zèle pour ce qui est bien et en tout temps, et non pas seulement quand je suis présent parmi vous.»*

Les hommes qui agitaient les Galates n'avaient pas un but pur et saint. Leur but n'était que de les détacher de Paul, afin de former une secte à eux. Le moyen qu'ils employaient pour atteindre ce but était de présenter un Évangile déformé. Ce n'était plus l'Évangile pur comme les apôtres l'avaient prêché; c'était en somme un autre Évangile (Galates 1:6, 7).

La doctrine, très en vogue aujourd'hui, que n'importe quelle religion est bonne du moment qu'on la pratique avec du zèle, n'est pas admise par l'apôtre Paul. *«Il est bon d'avoir du zèle pour ce qui est bien»* a-t-il dit. Il n'est jamais bon d'avoir du zèle pour une doctrine fautive, bien que celui qui la professe est généralement très sincère. Ceux qui tiennent une doctrine, croient presque toujours que c'est la vérité. Mais il est remarquable que ceux qui sont dans l'erreur sont souvent plus zélés que ceux qui sont dans la vérité (Matthieu 23:15; Luc 16:8).

Les enfants de Dieu doivent toujours être zélés, *«en tout temps»*, et non pas seulement quand le prédicateur ou ceux qui dirigent l'assemblée sont présents. C'est seulement quand les fidèles travaillent constamment à leur tâche que le monde est évangélisé. Surtout, dit Paul, soyez zélé pour la vérité transmise aux saints une fois pour toutes, la vérité que vous avez reçue dans l'Évangile.

**Versets 19, 20** — *«Mes enfants, pour qui j'éprouve de nouveau les douleurs de l'enfement, jusqu'à ce que Christ soit formé en vous, je voudrais être maintenant auprès de vous, et changer de langage, car je suis dans l'inquiétude à votre sujet.»*

La tristesse qu'éprouvait l'apôtre Paul à cause du caractère instable des Galates, était plus profonde qu'on ne s'imagine. C'était la tristesse d'un père qui voit s'en aller un de ses enfants. C'est la souffrance d'une mère qui voit mourir l'enfant qu'elle vient de mettre au monde. Parce que c'est à la suite de sa prédication qu'ils ont été convertis, Paul s'afflige de les voir détournés du bon chemin. Il voit encore les persécutions et les afflictions qu'il a dû subir pour les convertir. Il compare ces persécutions aux *«douleurs de l'enfement»*. Maintenant il éprouve *«de nouveau»* ces mêmes douleurs.

Après leur avoir rappelé quelles difficultés ils ont courues pour accepter le Christ, il leur rappelle que le christianisme est une lutte continuelle. Vous Galates, vous n'êtes pas encore parfaits! Je veux que **Christ** soit formé en vous. C'est dans ce but-là que j'ai travaillé à votre égard.

Maintenant, dit Paul, *«je voudrais être auprès de vous, et changer de langage, car je suis dans l'inquiétude à votre sujet»*. On ne saurait jamais dire avec l'encre et la plume ce qu'on peut dire «face à face». Quand on parle par le moyen d'une lettre, les pensées sont toujours limitées. C'est ainsi dans le cas de Paul. Oh, si je pouvais vous parler face à face!

L'expression *«changer de langage»* peut aussi vouloir dire que Paul espérait que la situation parmi eux n'était pas aussi détériorée qu'il le pensait. S'il était avec eux, peut-être verrait-il la situation se redresser? Puis, il pourrait changer de langage; il pourrait parler avec plus de douceur. Mais, n'étant pas sur place pour déterminer exactement leur état spirituel, son inquiétude à leur sujet l'obligeait à parler ainsi.

#### QUESTIONS SUR GALATES 4:8-20

- 1 — Comment savons-nous que ces chrétiens avaient été pour la plupart des païens? . . . . .
- 2 — De quelle manière ont-ils reçu l'Évangile? . . . . .
- 3 — En quoi la loi mosaïque ressemble-t-elle aux coutumes païennes? (verset 9) . . . . .
- 4 — Qu'est-ce qui a fait peur à l'apôtre et que les Galates observaient? . . . . .
- 5 — Comment ont-ils reçu Paul au commencement? . . . . .
- 6 — Est-ce possible de devenir l'ennemi de quelqu'un en ne disant que la vérité? . . . . .
- 7 — Ces faux enseignants, quelle sorte de zèle ont-ils eu? . . . . .
- 8 — Quelle sorte de zèle doit-on avoir? . . . . .
- 9 — Qu'est-ce qui nous indique la tristesse éprouvée par l'apôtre Paul? . . . . .
- 10 — Que veut dire l'expression *«changer de langage»*? . . . . .

## X – L'ALLÉGORIE DE SARA ET D'AGAR (Galates 4:21-5:1)

**Verset 21** – *«Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'entendez-vous point la loi?»*

Après les avoir assurés de son amour et de son affection, Paul les accuse de ne pas avoir écouté la loi. Ils clament qu'ils sont sous la loi; est-ce qu'ils n'entendent pas ce que dit cette loi? Ce qui suit est l'histoire des deux femmes d'Abraham. Il est intéressant de noter que le livre de la Genèse où se trouve cette histoire allégorique, quoique purement historique, est compris dans l'expression «la loi».

**Versets 22, 23** – *«Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, un de la femme esclave, et un de la femme libre. Mais celui de l'esclave naquit selon la chair, et celui de la femme libre naquit en vertu de la promesse.»*

Dieu avait dit à Abraham qu'Il le ferait père d'une grande nation (Genèse 12:2). Pourtant il n'avait pas encore d'enfants. Puisque la chair a tendance à ne pas croire à ce qu'elle ne voit pas, Sara s'impatientait. Elle s'est dit en elle-même que si Abraham allait devenir une grande nation il fallait avoir des enfants. Elle était stérile, donc, elle a donné sa servante, Agar, à son mari comme femme (Genèse 16:1-4). Agar enfanta un fils, Ismaël. Plus tard Dieu a répété sa promesse à Abraham. *«Certainement Sara, ta femme, t'enfantera un fils; et tu l'appelleras du nom d'Isaac»* (Genèse 17:19). Un an après, à l'âge de 91 ans, Sara enfanta un fils, qu'elle appela Isaac d'après l'ordre de Dieu. Donc, Abraham avait deux fils, *«un de la femme esclave, et un de la femme libre»*.

Ismaël, le fils d'Agar, naquit *«selon la chair»* puisque Agar n'était pas stérile. Mais Isaac, fils de Sara *«naquit en vertu de la promesse»*. En effet Dieu a accompli un miracle pour que Sara enfante un fils, puisqu'elle était stérile. Dieu avait promis qu'elle enfanterait un fils.

Ainsi donc, nous voyons deux femmes: l'une esclave, l'autre libre. Nous voyons deux fils: l'un né d'une esclave selon la chair, l'autre né d'une femme libre selon la promesse de Dieu.

**Versets 24-27** – *«Ces choses sont allégoriques; car ces femmes sont les deux alliances. L'une du mont Sinai, enfantant pour la servitude, c'est Agar – car Agar, c'est le mont Sinai en Arabie, – et elle correspond à la Jérusalem actuelle, qui est dans la servitude avec ses enfants. Mais la Jérusalem d'en haut est libre, c'est notre mère; car il est écrit: Réjouis-toi, stérile, toi qui n'enfantas point! Éclate de joie et pousse des cris, toi qui n'as pas éprouvé les douleurs de l'enfantement! Car les enfants de la délaissée seront plus nombreux que les enfants de celle qui était mariée.»*

L'histoire racontée aux versets 22 et 23 est allégorique, c'est-à-dire qu'elle a une signification prophétique et symbolique.

Les deux femmes dans l'histoire représentent deux alliances. Agar, l'esclave, représente la loi de Moïse donnée sur le mont Sinai. Cette loi était une loi d'esclavage, comme la femme qui la préfigurait. Paul continue à dire qu'Agar représente le mont Sinai (qui, symboliquement, a enfanté la loi de Moïse), et qu'elle correspond à *«la Jérusalem actuelle, qui est dans la servitude avec ses enfants»*.

Sara, la femme libre, représente l'alliance nouvelle donnée par Jésus-Christ lui-même. Elle représente la Jérusalem d'en haut, celle qui est libre, la nouvelle Jérusalem. C'est elle que voyait l'apôtre Jean quand l'ange lui *«montra la ville sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu, ayant la gloire de Dieu»* (Apocalypse 21:10). C'est elle, l'épouse de Jésus-Christ, l'Église de Dieu, qui est notre mère.

Le verset 27 est une citation d'Ésaïe 54:1 concernant la postérité innombrable d'Abraham par sa femme Sara. Sara, qui était stérile, pouvait se réjouir, parce que sa postérité serait plus nombreuse que celle *«de la femme mariée»*. Dans ce verset la femme *«délaissée»* est Sara, appelée ainsi parce qu'elle était stérile, parce qu'elle n'avait pas enfanté. La femme *«mariée»* est Agar, l'esclave, appelée ainsi parce qu'Abraham est allé vers elle pour qu'elle ait un fils.

**Versets 28, 29** – *«Pour vous, frères, comme Isaac, vous êtes enfants de la promesse; et de même qu'alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'Esprit, ainsi en est-il encore maintenant.»*

Les chrétiens sont, comme Isaac, des enfants de la promesse; ils sont nés *«non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu»* (Jean 1:13). Ils sont enfants de Dieu par la foi, non à cause des œuvres de la loi. Aux Romains Paul dit *«que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont regardés comme la postérité»* (Romains 9:8).

Moïse dit que *«Sara vit rire le fils qu'Agar, l'Égyptienne, avait enfanté à Abraham»* (Genèse 21:9). Ce rire fut évidemment, un rire dérisoire, un geste de mépris. Puisque Paul dit qu'Ismaël *«persécutait»*

Isaac, on peut dire que ce geste indiquait une haine de la part d'Ismaël pour Isaac. Il est possible qu'il le maltraitait, mais il est certain qu'il ne l'aimait pas. Voici, nous avons le cas d'un esclave qui méprisait son maître, Isaac, qui était, en tant qu'héritier, le «*maître de tout*». Paul termine ce verset en disant que comme c'était le cas alors, «*ainsi en est-il encore maintenant*». Les Juifs persécutaient les chrétiens de ville en ville.

**Versets 30, 31** — *«Mais que dit l'Écriture? Chasse l'esclave et son fils, car le fils de l'esclave n'héritera pas avec le fils de la femme libre. C'est pourquoi, frères, nous ne sommes pas enfants de l'esclave, mais de la femme libre.»*

Après avoir vu le mépris porté par Ismaël vers son fils, Sara dit à Abraham: «*Chasse cette servante et son fils, car le fils de cette servante n'héritera pas avec mon fils, avec Isaac*» (Genèse 21:10). Ce fut une prophétie touchant l'héritage de la postérité d'Abraham. Comme l'esclave n'a rien à voir avec l'héritage du fils héritier, ainsi ceux qui sont sous la loi mosaïque n'ont rien à voir avec l'héritage des chrétiens, à moins qu'ils ne se débarrassent de cette loi pour recevoir l'**adoption** et l'Esprit d'adoption. (Galates 4:5).

La conclusion que nous devons tirer de cette allégorie est la suivante: 1) La loi mosaïque est une loi d'esclavage; 2) Ceux qui sont sous cette loi sont des esclaves; 3) L'héritage vient selon la promesse, par la foi; 4) L'esclave n'héritera pas avec le fils libre; 5) La loi mosaïque (celle donnée sur le mont Sinaï) devait être chassée, ainsi que ceux qui sont sous cette loi; 6) Les chrétiens ne sont pas enfants de l'esclave, donc ne sont pas sous la loi. Nous ne sommes pas non plus sous les dix commandements (comme donnés par Moïse) parce qu'ils sont précisément l'alliance donnée sur le mont Sinaï. (Galates 4:24, 25; voir aussi II Corinthiens 3; Romains 7:5, 7; Hébreux 8:6-9)

**Chapitre 5:1** — *«C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. Demeurez donc fermes, et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude.»*

C'est Christ qui nous a affranchis des principes élémentaires du monde. Nous ne sommes plus des esclaves, liés aux lois que nous ne pourrions jamais accomplir. C'est Christ qui l'a fait pour nous, à notre place.

Mais si Christ nous a affranchis, c'est pour avoir une liberté éternelle qu'il l'a fait. Si nous relâchons cette liberté nous rendons nul à notre égard le sacrifice de Christ. Ainsi donc, l'exhortation de Paul est: «*Demeurez donc fermes, et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude*».

Pour comprendre «*la liberté*» en Christ il faut d'abord comprendre «*l'esclavage*» sous la loi. Cet esclavage consistait en ce qu'on ne pouvait pas obtenir le salut par la loi. Donc, on était prisonnier du péché, vivant dans la crainte. Par contre, en Christ on peut obtenir gratuitement le pardon complet de ses péchés. On n'est plus prisonnier, mais on est libre.

Prenons l'exemple de deux garçons. Le premier a un père très sévère. Tout ce que le garçon fait est mal. Il ne peut rien faire de bon. Les prescriptions de son père sont dures; le fils ne peut pas les accomplir sans faiblir de temps à autres. Il reçoit la punition prompte et pénible de son père, qui l'applique sans miséricorde.

L'autre garçon a un père compatissant, quoique lui aussi soit strict. Quoiqu'il tombe parfois dans la désobéissance il n'a pas peur, sachant que son père l'aime et qu'il lui pardonnera. Bien qu'il soit parfois difficile d'accomplir les ordres de son père, il ne se sent pas accablé, parce que son père l'aide à les accomplir. S'il faiblit de temps à autres il n'est pas craintif, parce que son père est miséricordieux.

Il en est ainsi pour celui qui est en Christ. On est affranchi de la crainte; on ne se désespère plus à cause de ses péchés. On ne se sent plus accablé en face de l'impossibilité de la perfection morale absolue.

**QUESTIONS SUR GALATES 4:21-5:1**

- 1 – Expliquez l’histoire d’Abraham et de Sara. . . . .
- 2 – Qu’entend-on pas «histoire allégorique»? . . . . .
- 3 – Expliquez l’allégorie. Que représentent la femme libre et la femme esclave? . . . . .
- 4 – Que représente le rire d’Ismaël? . . . . .
- 5 – Quels sont les conclusions de cette allégorie? . . . . .
- 6 – Qui nous a affranchis du joug de la servitude? . . . . .
- 7 – Expliquez l’histoire des deux garçons. . . . .

## XI – AVERTISSEMENT A CEUX QUI GARDENT DE NOUVEAU LA LOI MOSAIQUE (Galates 5:2-12)

**Versets 2-4** – *«Voici, moi Paul, je vous dis que, si vous vous faites circoncire, Christ ne vous servira de rien. Et je proteste encore une fois à tout homme qui se fait circoncire, qu'il est tenu de pratiquer la loi tout entière. Vous êtes séparés de Christ, vous tous qui cherchez la justification dans la loi, vous êtes déçus de la grâce.»*

Pour la deuxième fois dans ce livre Paul donne son nom. Il l'a fait ici, probablement, pour leur rappeler que c'est un apôtre qui dit ceci. C'est Paul, l'apôtre, celui qui a vu le Christ, celui qui enseigne par Son autorité, inspiré par le Saint-Esprit.

Cette déclaration devait retentir parmi les Galates comme le son d'une trompette. Ils ne s'attendaient certainement pas à ce qu'il dise une chose pareille! Eux, ils croyaient que Paul prêchait aussi la circoncision (Galates 5:11). Ils devaient donc être choqués d'entendre *«si vous vous faites circoncire, Christ ne vous servira de rien!»*.

Paul leur avait donné des arguments, tirés de la loi même, pour leur montrer qu'ils n'étaient plus sous la loi. Maintenant il leur parle ouvertement, dans un langage qu'ils ne sauraient pas ne pas comprendre. 1) *«Christ ne vous servira de rien!»* 2) Vous serez tenus de *«pratiquer la loi tout entière!»* chose impossible. 3) *«Vous êtes séparés de Christ»* si vous cherchez à vous justifier par les œuvres de loi. 4) *«Vous êtes déçus de la grâce»* si vous acceptez la circoncision! En face de ses déclarations comment les Galates pouvaient-ils ignorer leur situation dangereuse?

Observons que: 1) Il est possible qu'un chrétien se défasse du Christ pour rendre nul l'effet du sacrifice du Sauveur (verset 2). 2) Celui qui retourne à la loi de Moïse pour s'imposer un seul point de cette loi est tenu de pratiquer la loi tout entière (verset 3). 3) Il est possible, en se détournant de la doctrine de Christ, de se séparer de Lui (verset 4). 4) Il est possible qu'on soit déchu de la grâce de Dieu. 5) En conclusion, notons que **seul** celui qui est **en Christ** peut se défaire de Lui, que seul celui qui est **en communion avec le Christ** peut se séparer de Lui, que seul celui **qui jouit de la grâce** de Dieu peut s'en déchoir.

**Versets 5, 6** – *«Pour nous, c'est de la foi que nous attendons, par l'Esprit, l'espérance de la justice. Car, en Jésus-Christ, ni la circoncision ni l'incirconcision n'a de valeur, mais la foi qui est agissante par la charité.»*

Notre espérance ne repose pas dans la loi, mais c'est *«de la foi que nous attendons»* notre récompense. *«Car, en Jésus-Christ, ni la circoncision ni l'incirconcision n'a de valeur, mais la foi qui est agissante par la charité.»*

Il n'est pas important que l'on soit circoncis. Le chrétien peut la pratiquer comme une mesure hygiénique, mais la pratiquer comme un rite religieux lui est défendu. Pourtant, on ne peut pas dire qu'on est quelque chose parce qu'on **n'est pas** circoncis. La circoncision **n'a plus** de signification. Le fait de ne pas être circoncis **n'a jamais** eu de valeur. C'est le principe qui est important. Si on peut courir à la loi pour chercher **une** doctrine ou pratique, pourquoi ne pourrait-on pas accepter et pratiquer la loi tout entière?

Dans le christianisme c'est la foi qui a de la valeur. Mais cette foi n'est pas une simple croyance. C'est une foi qui agit par la charité qui est dans le cœur du croyant.

**Versets 7-9** – *«Vous couriez bien: qui vous a arrêtés, pour vous empêcher d'obéir à la vérité? Cette influence ne vient pas de celui qui vous appelle. Un peu de levain fait lever toute la pâte.»*

Paul leur adresse un compliment: *«Vous couriez bien»*. C'était la vérité; ils avaient bien couru. Le zèle qu'ils avaient eu au début n'était en rien surpassé par d'autres chrétiens. Seulement, quelqu'un les avait arrêtés. Quelqu'un les avait empêchés de continuer leur obéissance. Ils étaient dans le bon chemin, mais quelqu'un les a déroutés. Qui est-ce qui a fait une chose pareille!

Une chose est certaine, dit Paul, *«cette influence ne vient pas de celui qui vous appelle»*. Ce n'est pas Jésus qui les a détournés de leur obéissance. C'est le diable, travaillant constamment par le moyen de ses serviteurs, qui nous pose des pièges. Paul dit aux Corinthiens qui se trouvaient dans une situation pareille que *«Ces hommes-là sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, déguisés en apôtres de Christ. Et cela n'est pas étonnant, puisque Satan lui-même se déguise en ange de lumière. Il n'est donc pas étrange que ses ministres aussi se déguisent en ministres de justice»* (II Corinthiens 11:13-15).

Mes enfants, faites attention! dit Paul. *«Un peu de levain fait lever toute la pâte»* (verset 9). Si vous supportez parmi vous de telles personnes, si vous leur permettez d'enseigner dans vos assemblées vous deviendrez ce qu'elles sont! Combien n'est-il pas triste de constater la véracité de cette déclaration.

**Versets 10-12** – *«J'ai cette confiance en vous, dans le Seigneur, que vous ne penserez pas autrement. Mais celui qui vous trouble, quel qu'il soit, en portera la peine. Pour moi, frères, si je prêche encore la circoncision, pourquoi suis-je encore persécuté? Le scandale de la croix a donc disparu?»*

Afin que les Galates soient mieux disposés à examiner avec amour son épître, Paul leur exprime son espoir à leur égard: J'ai confiance en vous! a-t-il dit. Il espère qu'ils seraient du même avis que lui après avoir lu ses paroles. En disant cela, il nous enseigne que nous devons espérer le meilleur quand bien même les faits semblent nous dire le contraire.

Pour avertir ceux qui troublaient ces enfants de Dieu, et qui renversaient leur foi, l'apôtre ajoute *«celui qui vous trouble, quel qu'il soit, en portera la peine»*. Le pécheur peut être certain qu'il souffrira pour ses mauvaises œuvres. Personne n'échappera à la punition qu'il mérite. Seuls ceux qui vivent par la foi en Jésus-Christ ont de l'espérance.

La prière des enfants de Dieu doit toujours être que l'Église du Christ soit pure. *«Puissent-ils être retranchés, ceux qui mettent le trouble parmi vous!»* (verset 12). Ils ne sont pas des vrais enfants de Dieu; ils ne sont venus que pour épier notre liberté. Jean dit, en parlant de certains, qu'ils sont sortis du milieu de nous, *«mais ils n'étaient pas des nôtres; car s'ils eussent été des nôtres, ils seraient demeurés avec nous, mais cela est arrivé afin qu'il fût manifeste que tous ne sont pas des nôtres»* (1 Jean 2: 19).

### QUESTIONS SUR GALATES 5:2-12

- 1 – Quelle sorte de langage Paul emploie-t-il à partir de maintenant? Pourquoi? . . . . .
- 2 – Quelles sont les idées générales que l'apôtre développe dans les versets 2 à 4? . . . . .
- 3 – Peut-on être déchu de la grâce? . . . . .
- 4 – En quoi repose notre espérance? . . . . .
- 5 – Qu'arrive-t-il à celui qui trouble les chrétiens? . . . . .
- 6 – Que doit-on faire de ceux qui sèment le trouble? . . . . .

## XII – LA LIBERTÉ EN CHRIST: CE QU'ELLE N'EST PAS

(Galates 5:13-15)

**Versets 13, 14** – *«Frères, vous avez été appelés à la liberté, seulement ne faites pas de cette liberté un prétexte de vivre selon la chair; mais rendez-vous, par la charité, serviteurs les uns des autres. Car toute la loi est accomplie dans une seule parole, celle-ci: Tu aimeras ton prochain comme toi-même.»*

Paul craignait que certains, n'étant pas suffisamment spirituels pour comprendre ce qu'est cette liberté en Christ dont il parle, feraient de cette liberté *«un prétexte de vivre selon la chair»*. Mais loin d'être «libertin» en ce qui concerne la vie, le chrétien doit être pur.

La conduite du chrétien doit être modelée d'après celle de Jésus-Christ. C'est Jésus qui est l'exemple suprême de la charité. C'est Lui qui est venu, *«non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme la rançon de plusieurs»* (Matthieu 20:28). Ainsi, Paul exhorte les enfants de Dieu, s'ils veulent suivre les traces de leur Maître, de se rendre, *«par la charité, serviteurs les uns des autres»*.

Pour leur montrer que les chrétiens aussi gardent ce qui est fondamental dans la loi mosaïque, Paul dit, *«Car toute la loi est accomplie dans une seule parole, celle-ci: Tu aimeras ton prochain comme toi-même»*. Tandis que les Juifs gardent des prescriptions et suivent des cérémonies externes, les chrétiens suivent ce qui est plus important, la charité qui dure éternellement.

**Verset 15** – *«Mais, si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne soyez détruits les uns par les autres.»*

Par contre, s'il y a des disputes là où il doit avoir l'amour fraternel il n'y aura que du désordre, et l'œuvre du Christ se désintègrera. Paul compare ces personnes qui se mordent les unes les autres par leurs paroles, aux bêtes sauvages qui se déchirent sans se rendre compte du danger personnel. En agissant ainsi, tout le monde devient moins spirituel, donc plus susceptible de tomber dans les pièges du diable.

### QUESTIONS SUR GALATES 5:13-15

- 1 – Sommes-nous libres? . . . . .
- 2 – Sous prétexte de cette liberté peut-on vivre selon la chair? . . . . .
- 3 – Que veut démontrer Paul quand il dit: *«Tu aimeras ton prochain comme toi-même»*? . . . . .
- 4 – Qu'arriverait-il si nous nous mordions les uns les autres? . . . . .
- 5 – Rapprochez ce verset de Matthieu 12:25-30? . . . . .

### XIII – EXHORTATION A VIVRE, NON SELON LA CHAIR, MAIS SELON L'ESPRIT (Galates 5:16-26)

**Versets 16-18** – *«Je dis donc: Marchez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit en a de contraires à ceux de la chair; ils sont opposés entre eux, afin que vous ne fassiez point ce que vous voudriez. Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes point sous la loi.»*

La meilleure façon pour ne pas se perdre quand on est en voyage, c'est de suivre fidèlement une bonne carte routière. Il en est de même dans la vie spirituelle. Il est nécessaire de marcher selon l'Esprit pour éviter les désirs de la chair.

Celui qui aime le monde ne possède pas l'amour de Dieu; il ne peut pas parce que ce qui est du monde ne provient pas de Dieu mais du diable. Mais le chrétien, né de l'Esprit-Saint *«se garde lui-même, et le malin ne le touche pas»* (I Jean 5:18). L'enfant de Dieu reconnaît que sa chair se porte vers le mal. Même quand son esprit veut faire ce qui est bien, sa chair le pousse à faire autrement. Contrairement à la philosophie moderne qui nous encourage à «nous laisser aller» et à ne pas nous «accabler» par un code moral, le chrétien sait qu'il ne peut pas toujours faire ce qu'il veut. Celui qui suit le code de conduite prescrit par l'Esprit-Saint, n'accomplit pas les désirs de la chair. Par conséquent, il n'est pas non plus sous la loi. C'est-à-dire, il n'est pas sous la direction de la loi, mais sous la direction de l'Esprit de Dieu. Or, le «code de conduite» prescrit par l'Esprit se trouve dans le Nouveau Testament.

**Versets 19-21** – *«Or, les œuvres de la chair sont manifestes, ce sont l'impudicité, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes, l'envie, l'ivrognerie, les excès de table, et les choses semblables. Je vous dis d'avance, comme je l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu.»*

Si les désirs de la chair et les désirs de l'Esprit sont *«opposés entre eux»*, il faut que les œuvres de la chair soient contraires à celles de l'Esprit. Dans ces versets Paul résume ces «œuvres» diaboliques, afin que tous les voient. Ce n'est pas parce que ces œuvres ne sont pas bien connues que Paul les a notées. Au contraire, il dit que ces choses **sont manifestes!** Tout le monde les connaît; il n'y a personne qui ne les a pas accomplies en quelque mesure. En montrant ce que sont les œuvres de la chair **dans le même contexte avec les œuvres de l'Esprit** (verset 22) Paul fait remarquer combien le péché est noir. Le péché est toujours en contraste avec le bien, comme les ténèbres sont en contraste avec la lumière de midi. Qu'y a-t-il de commun entre l'Esprit et le diable!

Ces «œuvres de la chair» sont au nombre de 15, et comprennent, avec la phrase *«et les choses semblables»*, tout ce que l'homme peut faire de méchant ou de mauvais. Elles sont comme suit:

- 1) **L'impudicité** – C'est l'immoralité, particulièrement dans les actions. Ce mot est employé dans les Écritures pour désigner des **péchés consommés** immoraux.
- 2) **L'impureté** – Ce péché est plutôt dans la **pensée** que dans les actions. C'est l'impureté d'une vie de convoitises, même si cette convoitise n'aboutit pas dans une action impudique.
- 3) **La dissolution** – Une conduite décrite dans ces termes: la convoitise sans freins ou brides, l'excès, la licence, le dévergondage, la lasciveté, le libertinage, l'immodestie, l'impudeur. *«La dissolution»* comprend des actions telles que 1) la conversation sale, ordurière, 2) des mouvements indécents du corps, etc.
- 4) **L'idolâtrie** – Le culte d'une idole, d'un faux dieu.
- 5) **La magie** – La sorcellerie, la magie noire souvent trouvées en connexion avec l'idolâtrie. La convocation des esprits serait comprise là-dedans.
- 6) **Les inimitiés** – Péché qui comprend la haine et la malice.
- 7) **Les querelles** – Des disputes occasionnées par la discorde, qui mènent parfois jusqu'à la lutte.
- 8) **Les jalousies** – Ce mot «jalousie» veut dire une rivalité causée par l'envie et la convoitise.
- 9) **Les animosités** – C'est la colère ardente qui se manifeste dans un élan furieux.
- 10) **Les disputes** – Ce mot veut décrire la manière dont certains se procurent ce qu'ils veulent. C'est le péché de vouloir se mettre en évidence par le moyen d'un esprit de parti, par un esprit factieux.
- 11) **Les divisions** – La dissension.
- 12) **Les sectes** – Ce qui provient d'avoir suivi des opinions particulières, soit vraies ou fausses. Quand quelqu'un suit ses propres idées sans se soucier de ce qui est vrai il cause des sectes, parce qu'il marche d'une façon sectaire. Ce qui en résulte est la dissension.
- 13) **L'envie** – Le sentiment de convoitise à la vue du bonheur, des avantages d'autrui.
- 14) **L'ivrognerie** – L'état d'ivresse à force d'avoir bu des liqueurs intoxicantes.

15) **Les excès de table** — Le mot grec **komos** est ici traduit par l'expression «les excès de table», mais il est certain que beaucoup d'autres choses y sont comprises aussi. Dans le dictionnaire grec nous trouvons cette définition: «**Une orgie, une beuverie**», dans les écrits grecs ce mot veut dire une procession nocturne et tumultueuse de gens folâtres à moitié ivres, qui après le souper se promènent dans les rues avec des torches et de la musique, en l'honneur de Bacchus ou de quelque autre déité, et qui chantent et qui jouent devant les maisons de leurs amis et amies; donc ce mot est employé généralement pour décrire des fêtes et des beuveries prolongées jusqu'à très tard dans la nuit» (Thayer, p. 367). Il me semble donc que l'expression «excès de table» n'est pas complète, et que la traduction, quelle qu'elle soit, devrait comprendre l'idée d'une orgie ou d'une beuverie.

Or l'apôtre est formel concernant la punition que méritent ceux qui pratiquent de telles choses. Ils *«n'hériteront point le royaume de Dieu!»* Pour nous montrer qu'un chrétien doit se séparer du monde et de tout ce qui est mauvais, Paul ajoute à la fin de la liste l'expression *«et les choses semblables»*. Celui qui pratique quelque chose de *«semblable»* à ces péchés recevra la même punition.

Le *«royaume de Dieu»* dont il est question, n'est autre que celui que les fidèles attendent aux cieux. C'est l'*«héritage qui ne peut ni se corrompre, ni se souiller, ni se flétrir, lequel vous est réservé dans les cieux»* (I Pierre 1:4). C'est le *«royaume éternel»* dont Pierre parle, qui sera accordé aux enfants de Dieu après le retour du Seigneur (II Pierre 1:11).

**Versets 22, 23** — *«Mais le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance; la loi n'est pas contre ces choses.»*

En nous montrant le fruit que produit l'Esprit, en contraste avec les œuvres que fait Satan, il nous démontre la supériorité de ce qui est spirituel sur ce qui est charnel. La loi, étant charnelle, ne pouvait jamais purifier le peuple de leur convoitise. Mais l'Esprit de Dieu, en faisant croître dans le cœur de l'homme ces qualités qu'il appelle *«le fruit de l'Esprit»*, fait disparaître les œuvres du diable.

Comme le péché est toujours plus compliqué que ce qui est bon, ainsi en est-il avec les mots qui décrivent le péché. Les termes qui décrivent le fruit de l'Esprit sont tous très faciles à comprendre, mais pour être complet, j'en note une courte définition quand même.

- 1) **L'amour** est notre disposition de cœur envers ceux qui nous entourent. C'est ce qui nous pousse à faire du bien aux autres. *«Nous avons connu l'amour, en ce qu'il a donné sa vie pour nous; nous aussi, nous devons donner notre vie pour les frères. Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui? Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité»* (I Jean 3:16-18).
- 2) **La joie** est le bonheur et le contentement que reçoit celui qui jouit de la faveur de son Père; de savoir que l'on est accepté de Dieu.
- 3) **La paix** est la qualité de pouvoir être tranquille au milieu d'une tempête, sachant que malgré ce qui nous arrive ici-bas rien ne peut nous séparer de l'amour de Christ (Romains 8:36-39).
- 4) **La patience** est la qualité de pouvoir attendre, et de continuer sans se relâcher dans le chemin vers Dieu. Bien que le monde nous presse nous ne nous inquiétons pas. *«Voici, nous disons bienheureux ceux qui ont souffert patiemment»* (Jacques 5:11).
- 5) **La bonté** est la qualité d'**amabilité** qui aboutit dans des actes de bienveillance. C'est le penchant à faire le bien.
- 6) **La bénignité** est la douceur. Elle comprend aussi l'idée de la gentillesse et de la bienfaisance.
- 7) **La fidélité** est proprement l'exactitude à remplir ses engagements. C'est l'attachement constant du chrétien à son Maître, Jésus-Christ. C'est l'obéissance d'un esprit loyal au Seigneur.
- 8) **La douceur** est l'**humilité**, la bénignité, un caractère soumis, humble. Ce mot se distingue de «la bénignité» en ce que la «douceur» n'indique pas nécessairement «la bienfaisance».
- 9) **La tempérance** est la vertu de celui qui maîtrise ses désirs et ses passions. C'est la **modération** dans tous les domaines de la vie.

Contre la pratique de ces bonnes choses il n'y a pas de loi. Même la loi romaine qui était contraire aux religions étrangères ne défendait pas ces choses. Donc, que celui qui met en pratique l'amour, la joie, la paix, la patience, etc., n'ait point peur d'une réprimande. Même vos ennemis vous respecteront davantage si vous les pratiquez. Agissons donc ainsi, *«sachant bien que la loi n'est pas faite pour le juste, mais pour les méchants et les rebelles, les impies et les pécheurs, les irréguliers et les profanes, les parricides, les meurtriers, les impudiques, les infâmes, les voleurs d'hommes, les menteurs, les parjures, et tout ce qui est contraire à la saine doctrine»* (I Timothée 1:9-10).

Notons que ces qualités, appelées *«le fruit de l'Esprit»*, sont au nombre de **neuf**. Dans I Corinthiens 12 nous voyons que les *«dons de l'Esprit»* sont aussi au nombre de **neuf**. Selon l'apôtre Paul ces *«dons»* devaient disparaître (I Corinthiens 13). Selon l'histoire ils **ont disparu**. Mais au lieu des *«dons»* nous avons quelque chose de plus précieux et de plus durable; nous avons *«le fruit de l'Esprit»*. Bien

souvent ceux qui soutiennent que les «dons» ont disparu sont accusés d'avoir étouffé l'Esprit. Qu'on reconnaisse donc que nous admettons et cultivons parmi nous le travail du Saint-Esprit! Nous voulons que ce fruit existe en abondance dans l'Église du Seigneur. Voici quelque chose qui ne cessera jamais.

**Verset 24** — *«Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié la chair avec ses passions et ses désirs.»*

Ceux qui appartiennent à Jésus sont morts avec lui. Comme Jésus lui-même est mort à sa vie terrestre, nous aussi nous devons mourir à notre **vie mondaine**. Comme le corps de Jésus fut cloué à la croix, nous devons aussi crucifier **les passions et les désirs** de notre chair. Ainsi donc, Paul a pu dire: *«J'ai été crucifié avec Christ; et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi»* (Galates 2:20).

**Verset 25** — *«Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi selon l'Esprit.»*

Christ est mort, mais il est ressuscité. Quand il a été ressuscité c'est avec l'assurance qu'il ne mourra jamais plus. Aux Romains Paul dit que Jésus a été *«déclaré Fils de Dieu avec puissance, selon l'Esprit de sainteté, par sa résurrection d'entre les morts.»*

De même les chrétiens **étant morts avec Christ** doivent **ressusciter** avec Lui à une vie nouvelle, pour ne plus jamais mourir. Mais cette vie avec laquelle ils se sont revêtus n'est pas une vie charnelle. C'est la vie du Seigneur, puisqu'ils suivent Ses traces (I Pierre 2:21). Ainsi nous lisons, *«Si donc vous êtes ressuscités avec Christ, cherchez les choses d'en haut, où Christ est assis à la droite de Dieu. Préoccupez-vous des choses d'en haut, et non de celles qui sont sur la terre. Car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Christ en Dieu»* (Colossiens 3:1-3).

Comme Christ est ressuscité par la puissance de l'Esprit de Dieu, nous avons aussi été relevés de notre tombeau par Sa puissance. Reconnaisant que nous **vivons** par l'Esprit, comment pourrions-nous marcher selon la chair! Dans le cas des Galates cette pensée devait leur faire honte. Eux qui se rappelaient certainement les paroles de Paul, *«Après avoir commencé par l'Esprit, voulez-vous maintenant finir par la chair?»* (Galates 3:3). *«Marcher selon l'Esprit»* veut dire suivre les directives que l'Esprit nous a transmises dans Sa parole.

**Verset 26** — *«Ne cherchons pas une vaine gloire, en nous provoquant les uns les autres, en nous portant envie les uns aux autres.»*

Il y avait certaines personnes parmi les Galates qui cherchaient une *«vaine gloire»*. Elles voulaient être reconnues comme les plus grandes dans leurs assemblées. Paul a écrit d'eux: *«Le zèle qu'ils ont pour vous n'est pas pur, mais ils veulent vous détacher de nous, afin que vous soyez zélés pour eux»* (Galates 4:17). Leur façon d'agir afin de parvenir à leur but était de mettre le trouble parmi les frères. Quand il y a des disputes il y a toujours des sectes. Donc Paul écrivait *«Puissent-ils être retranchés, ceux qui mettent le trouble parmi vous»* (Galates 5:12).

Le chrétien ne doit pas être envieux de ses frères. Il doit se contenter de ce qu'il a, et de sa situation dans la vie. Si nous nous provoquons les uns les autres, afin de nous procurer une gloire charnelle, n'est-ce pas nous condamner? Ne cherchons donc pas une telle gloire, qui ne provient que du diable, et qui n'a comme but qu'une ruine éternelle. *«Mais toi,»* enfant de Dieu, *«tu te réjouiras en l'Éternel, tu mettras ta gloire dans le Saint d'Israël»* (Ésaïe 41:16).

## QUESTIONS SUR GALATES 5:16-26

- 1 – Comment peut-on éviter d’accomplir les désirs de la chair? . . . . .
- 2 – Où se trouve « le code de conduite » du chrétien? . . . . .
- 3 – Pourquoi Paul a-t-il fait un résumé des œuvres de la chair? . . . . .
- 4 – Que veut dire l’apôtre, en disant que ces péchés sont « manifestes »? . . . . .
- 5 – Combien y a-t-il « d’œuvres de la chair » dans cette liste? . . . . .
- 6 – Quelle est la différence entre « l’impudicité » et « l’impureté »? . . . . .
- 7 – En quoi une « dispute » diffère-t-elle d’une « querelle »? . . . . .
- 8 – Peut-on être « sectaire » tout en ayant la vérité? . . . . .
- 9 – Que devrait être la traduction du mot grec « komos » au lieu d’« excès de table »? . . . . .
- 10 – Quelle sera la punition de ceux qui pratiquent de telles choses? . . . . .
- 11 – Comment l’Esprit fait-il disparaître les œuvres du diable? . . . . .
- 12 – Lequel de ces « fruits » comprend l’idée de la gentillesse? . . . . .
- 13 – Quelle est la différence entre la « bénignité » et la « douceur »? . . . . .
- 14 – Pour quelle sorte de gens la loi est-elle faite? . . . . .
- 15 – Combien y a-t-il de « fruits » de l’Esprit? . . . . .
- 16 – Que veut dire l’apôtre par « crucifier la chair »? . . . . .
- 17 – Par quel moyen Christ est-il ressuscité? . . . . .
- 18 – Par quelle force vivons-nous aujourd’hui? . . . . .
- 19 – Que veut dire l’expression « marcher selon l’Esprit »? . . . . .

## XIV – EXHORTATION AU SUPPORT MUTUEL

(Galates 6:1-5)

**Versets 1, 2 –** *«Frères, si un homme vient à être surpris en quelque faute, vous qui êtes spirituels, redressez-le avec un esprit de douceur. Prends garde à toi-même, de peur que tu ne sois aussi tenté. Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Christ.»*

Avec ces paroles l'apôtre Paul nous instruit sur la manière de redresser dans l'Église. Puisque le mal ne doit pas exister dans l'assemblée, il est évident qu'un moyen de l'éliminer **doit** exister. Le voici: *«Vous qui êtes spirituels, redressez-le (coupable) avec un esprit de douceur.»*

Ce n'est pas la tâche d'un insensé d'instruire des insensés. Il n'est pas non plus au faible de relever des faibles. Ceux qui sont spirituels, expérimentés dans la vie chrétienne, ont cette responsabilité.

En plus, ceux qui redressent un frère tombé doivent le faire dans un esprit d'humilité et de douceur. Autrement, ils risquent d'aggraver la situation, et de perdre le frère à jamais. C'est un problème délicat que de redresser un autre, et il est très facile de gâcher la chose. C'est pourquoi seuls ceux qui sont spirituels peuvent réussir dans cette tâche.

En donnant cet ordre aux frères spirituels de relever le frère pécheur, Paul ne manque pas de les exhorter aussi, *«Prends garde à toi-même, de peur que tu ne sois aussi tenté»*. Combien, en voulant aider un pécheur, ne sont pas eux-mêmes tombés dans de très graves erreurs! *«O homme, qui que tu sois, toi qui juges, tu es donc inexorable; car, en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puis-que toi qui juges, tu fais les mêmes choses»*. (Romains 2:1).

Un chrétien se gardera de condamner son prochain parce qu'il tombe. Dieu seul a le droit de juger. Pour nous, il nous convient d'être doux et miséricordieux en reprenant nos semblables. Au lieu de les dédaigner nous devons les aider. Au lieu d'ajouter du poids à leurs fardeaux nous devons les aider à les porter. De cette façon nous deviendrons comme le doux Christ, et nous accomplirons ainsi sa loi.

**Versets 3-5 –** *«Si quelqu'un pense être quelque chose, quoiqu'il ne soit rien, il s'abuse lui-même. Que chacun examine ses propres œuvres, et alors il aura sujet de se glorifier pour lui seul, et non par rapport à autrui; car chacun portera son propre fardeau.»*

Le plus grand ennemi des hommes, c'est l'orgueil. C'est le désir d'être respecté aux yeux des hommes. Presque tout le monde souffre un peu de cette maladie de l'égoïsme. Cela s'extériorise de différentes façons. Par exemple, presque tout le monde tâche immédiatement de se justifier pour ses actions. C'est très difficile de dire «j'ai tort!». Puis, il y a la tendance à se fâcher quand on ne trouve pas de réponse à une critique juste.

Ce n'est qu'en **examinant nos œuvres** que nous parviendrons à les corriger. Alors quand nos œuvres seront justes nous aurons sujet de nous réjouir. C'est en comparant nos œuvres avec nos responsabilités que nous voyons le résultat de notre foi.

Bien souvent on a tendance à regarder les autres pour se justifier. *«Par rapport à autrui»* nos œuvres sont peut-être très abondantes. Mais «par rapport» à notre capacité et à nos responsabilités, elles sont nulles! Sommes-nous pour ce fait justifiés? Sommes-nous «quelque chose» parce que nos efforts sont plus nombreux que ceux d'un autre? Bien sûr que non!

Nous devons porter notre propre fardeau, quand bien même ce fardeau serait beaucoup plus pesant que celui d'un autre. Les chrétiens doivent s'aider les uns les autres, mais chacun sera responsable au jugement pour sa manière de porter son propre fardeau.

QUESTIONS SUR GALATES 6:1-5

- 1 – Comment doit-on redresser quelqu'un qui tombe? Pourquoi? . . . . .
- . . . . .
- 2 – Qui doit relever les faibles? . . . . .
- . . . . .
- 3 – Qui a le droit de juger? . . . . .
- . . . . .
- 4 – Que devons-nous faire au lieu de dédaigner notre frère? . . . . .
- . . . . .
- 5 – Comment parvient-on à corriger notre orgueil? . . . . .
- . . . . .
- 6 – Comment sommes-nous justifiés? Par rapport aux autres? . . . . .
- . . . . .
- 7 – De quel fardeau serons-nous responsables? . . . . .
- . . . . .

## XV – SOUTIEN DE CEUX QUI PRECHENT LA PAROLE

(Galates 6:6)

**Verset 6 –** «*Que celui à qui l'on enseigne la parole fasse part de tous ses biens à celui qui l'enseigne.*»

Dans ce verset Paul défend le principe enseigné dans l'Ancien Testament selon lequel les conducteurs spirituels peuvent être soutenus par les fidèles si le besoin existe.

Aux Corinthiens Paul dit: «*Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler? Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit? Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau. Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes? La loi ne les dit-elle pas aussi? Car il est écrit dans la loi de Moïse: Tu ne muselleras point le bœuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des bœufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous? Oui, c'est à cause de nous... Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile*» (I Corinthiens 9:6-11). C'est-à-dire que c'est le «*droit du prédicateur de l'Évangile*» (I Corinthiens 9:18) d'être soutenu par les Églises du Christ pour l'œuvre de Dieu.

### QUESTIONS SUR GALATES 6:6

- 1 – **Qui doit soutenir le prédicateur?** . . . . .
- 2 – **Quel argument l'apôtre emploie-t-il avec les Corinthiens pour leur prouver ce principe?** . . . . .
- 3 – **Paul a-t-il été soutenu par l'Église à Corinthe?** . . . . .
- 4 – **Quel est «le droit de prédicateur» dont Paul parle dans l'épître aux Corinthiens?** . . . . .

## XVI – EXHORTATION A LA LIBERALITÉ ET A LA PRATIQUE DU BIEN

(Galates 6:7-10)

**Versets 7-10** – *«Ne vous y trompez pas: on ne se moque pas de Dieu. Ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi. Celui qui sème pour sa chair moissonnera de la chair la corruption; mais celui qui sème pour l'Esprit moissonnera de l'Esprit la vie éternelle. Ne nous laissons pas de faire le bien; car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas. Ainsi donc, pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi.»*

L'idée qu'un «petit péché» peut se pratiquer sans danger est complètement fautive. Dieu ne fait pas de distinction entre les péchés. Enfin, tous les péchés ont pour vase la **rébellion** contre Dieu. Quand on fait le mal on se **moque** de Lui, comme si on disait que Dieu ne punira pas le mal (Voir II Pierre 3:3-10). Que tous sachent donc que *«ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi»*. Jésus enseigne cette vérité dans la parabole du mauvais riche (Luc 16:25) quand il dit: *«Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne; maintenant il est ici consolé, et toi tu souffres»*.

Celui qui satisfait les passions de sa chair ne peut attendre que la corruption, à cause de ses mauvaises actions. Par contre celui qui fait le bien d'après les ordres de Dieu transmis par le Saint-Esprit, recevra à la fin la vie éternelle. C'est aujourd'hui le jour du salut! Il n'y aura pas une seconde chance. Ce que nous faisons ici-bas *«étant dans la chair»* (II Corinthiens 5:10) déterminera notre récompense dans l'au-delà.

Une qualité indispensable pour le chrétien, c'est la persévérance. *«Ne nous laissons pas de faire le bien»*. Le vrai chrétien n'aura fini de travailler qu'à sa mort. Mais il n'en est pas fatigué, sachant qu'à la fin il aura la récompense que mérite le peu de travail qu'on fait ici-bas.

Nous n'avons pas pour toujours l'occasion de faire le bien. Un jour le Seigneur viendra, alors il sera trop tard, il n'y aura plus de temps. *«Ainsi donc, pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous»*.

### QUESTIONS SUR GALATES 6:7-10

- 1 – Y a-t-il des distinctions entre les péchés? . . . . .
- 2 – Qu'est-ce qui déterminera notre récompense dans l'au-delà? . . . . .
- 3 – Quelle est la qualité indispensable pour un chrétien? . . . . .
- 4 – Comment se moque-t-on de Dieu? . . . . .
- 5 – Pour qui devons-nous semer? . . . . .
- 6 – Quelle est la condition pour moissonner au temps convenable? . . . . .
- 7 – Envers qui devons-nous pratiquer le bien? . . . . .
- 8 – Rapprochez le verset 10 de I Timothée 5:8. . . . .

## XVII – UN DERNIER MOT SUR CEUX QUI IMPOSENT LA CIRCONCISION

(Galates 6:11-13)

**Verset 11** – *« Voyez avec quels gros caractères je vous ai écrit de ma propre main. »*

A cause de ce que Paul a dit en Galates 4:13-15 concernant son infirmité, probablement une maladie des yeux, on a généralement interprété ce verset pour dire que Paul écrivait avec «grandes lettres» parce qu'il ne voyait pas clair.

Paul devenait âgé, et il est probable que les chrétiens Galates savaient que sa vue n'était plus assez bonne pour écrire. Toutefois, pour les convaincre que c'était bien lui, l'apôtre, qui leur adressait cette épître, leur fait remarquer les grands caractères avec lesquels il écrivait. Il est aussi évident que dans sa veillesse Paul dictait ses lettres à un autre frère qui écrivait pour lui. (Voir Romains 16:22 - Comparez I Corinthiens 16:21, où Paul écrivait sa **salutation** «*de ma propre main*». Voir aussi, Colossiens 4:18; II Thessaloniens 3:17.) Mais dans cette épître aux Galates il semble que Paul ait écrit l'épître entièrement de sa «*propre main*».

**Versets 12, 13** – *« Tous ceux qui veulent se rendre agréables selon la chair vous contraignent à vous faire circoncire, uniquement afin de n'être pas persécutés pour la croix de Christ. Car les circoncis eux-mêmes n'observent point la loi; mais ils veulent que vous soyez circoncis, pour se glorifier dans votre chair. »*

Concernant ceux qui prêchaient la circoncision parmi les Galates, Paul les accuse d'avoir deux raisons pour le faire. **La première**, c'est qu'ils veulent se rendre «*agréables selon la chair*» (verset 13). **La deuxième**, c'est d'éviter la persécution des mains des juifs (verset 12). Pourtant, la première raison était dans le but d'éviter ces persécutions. Ces gens raisonnaient ainsi: Si nous acceptons la circoncision les juifs ne nous persécuteront plus, parce qu'ils penseront que nous acceptons la loi.

Les juifs eux-mêmes n'observaient pas la loi, donc ils ne se faisaient pas de peine si les chrétiens ne la gardaient pas. C'était l'extérieur qui comptait pour eux. Aussi longtemps qu'on observait l'extérieur de la loi, peu importe ce que l'on peut croire après ça! Jésus les condamnait ainsi: «*Malheur à vous scribes et pharisiens hypocrites! parce que vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et que vous laissez ce qui est plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la fidélité: c'est là ce qu'il fallait pratiquer, sans négliger les autres choses*» (Matthieu 23:23). Paul dit aux Romains: «*Le Juif, ce n'est pas celui qui en a les dehors; et la circoncision, ce n'est pas celle qui est visible dans la chair*» (Romains 2:28).

### QUESTIONS SUR GALATES 6:11-13

- 1 – Pourquoi Paul dit-il qu'il écrit cette lettre de sa propre main? . . . . .
- 2 – Paul écrivait-il toutes ses lettres de sa propre main? . . . . .
- 3 – Selon Paul pourquoi y en a-t-il qui sont circoncis? . . . . .
- 4 – L'intérieur comptait-il pour les Juifs? . . . . .
- 5 – Quelle est la vraie circoncision et le vrai Juif? . . . . .

**XVIII – LA CROIX DE CHRIST,  
SEUL SUJET DE GLOIRE POUR L'APOTRE**  
(Galates 6:14-15)

**Verset 14** – *«Pour ce qui me concerne, loin de moi la pensée de me glorifier d'autre chose que de la croix de notre Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, comme je le suis pour le monde!»*

Si tous les hommes cherchent leurs propres intérêts il n'en est pas ainsi pour l'apôtre Paul. Il ne se glorifie pas de ses abondants travaux pour le Seigneur. Car *«qu'est-ce que Paul?»* Un serviteur, par le moyen duquel l'Évangile a été prêché, selon que le Seigneur l'a voulu! (I Corinthiens 3:5). Pour lui il n'y a rien de plus pressant ou de plus important que la croix de Jésus-Christ. Par «la croix» il veut dire les souffrances de Jésus, car ce sont ces souffrances qui nous ont libérés du monde.

Parce que le vrai chrétien a expérimenté l'amour de Dieu, démontré dans la mort de Jésus, le monde et tout ce qui y est ne veut plus rien dire pour lui. Le monde; que peut-il offrir à l'enfant de Dieu qui a tout reçu au moyen de la croix? Le chrétien est comme mort au monde, mais vivant en Christ. Le monde pour lui est comme mort, et n'a plus rien à offrir.

**Verset 15** – *«Car ce n'est rien que d'être circoncis ou incirconcis; ce qui est quelque chose, c'est d'être une nouvelle créature.»*

Aujourd'hui, puisque nous ne sommes plus sous la loi mais sous la grâce, il n'y a plus d'importance à être circoncis ou à ne pas l'être. Ce qui est d'une très grande importance, c'est d'être en Jésus-Christ, dans son corps. En Jésus nous sommes une nouvelle créature. *«Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées; voici, toutes choses sont devenues nouvelles.»* (II Corinthiens 5:17).

Dans un sens on devient une **nouvelle créature** quand on devient chrétien. Quand on naît de nouveau, de l'eau et de l'Esprit (Jean 3:3-5) on renaît enfant de Dieu. On n'est plus l'enfant de colère, mais on est devenu enfant de la justice. Dans un **autre** sens, on **devient** une nouvelle créature au fur et à mesure que l'on apprend à marcher *«selon l'Esprit»*, et à vivre *«la vie de Dieu»* (Éphésiens 4:18). Le chrétien doit «joindre» à sa foi les qualités qui le distinguent de celui du monde (II Pierre 1:5-9). Nous devons dire maintenant que nous ne sommes pas encore parfaits moralement, mais que nous courrons vers la perfection. D'ailleurs Paul l'a mieux dit aux Philippiens, *«Ce n'est pas que j'aie déjà remporté le prix, ou que j'aie déjà atteint la perfection; mais je cours, pour tâcher de le saisir, puisque moi aussi j'ai été saisi par Jésus-Christ. Frères, je ne pense pas l'avoir saisi, mais je fais une chose; oubliant ce qui est en arrière et me portant vers ce qui est en avant, je cours vers le but, pour remporter le prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ»* (Philippiens 3:12-14).

**QUESTIONS SUR GALATES 6:14-15**

- 1 – Paul se glorifie-t-il de ses travaux? . . . . .
- 2 – Quel est l'unique sujet de gloire? . . . . .
- 3 – Le monde peut-il offrir quelque chose? . . . . .
- 4 – Y a-t-il quelque importance à être ou à ne pas être circoncis? . . . . .
- 5 – Qu'est-ce qui importe? . . . . .
- 6 – Comment devient-on une nouvelle créature? . . . . .
- 7 – Sommes-nous parfaits? Expliquez. . . . .

**XIX – VOEUX ET SALUTATION**  
(Galates 6:16-18)

**Verset 16** – *«Paix et miséricorde sur tous ceux qui suivront cette règle, et sur l’Israël de Dieu!»*

La «règle» que Paul décrit est évidemment celle qui dit que *«ce qui est quelque chose, c’est d’être une nouvelle créature»* (verset 15). Tous ceux qui suivraient cette règle seraient vraiment heureux. Ils auraient la paix et la miséricorde que seul Dieu donne.

Ce verset peut avoir deux interprétations. Les uns disent que l’expression *«Israël de Dieu»* doit être appliquée à l’Église, comprenant ainsi des païens et des juifs. Les autres croient que Paul indiquait par cette expression les «vrais juifs» qui observaient la loi, et qui respectaient la vérité. Ainsi donc, ces derniers voient deux groupes indiqués dans ce verset: 1) tous ceux qui suivront cette règle (soit païen soit juif), 2) l’Israël de Dieu (soit uniquement juif).

Selon mon opinion chaque chrétien, malgré sa parenté d’après la chair, fait partie de l’Israël de Dieu. Chaque chrétien, comme Isaac, est enfant de la promesse (Galates 4:28). Dieu ne détermine plus *«la postérité d’Abraham»* au moyen d’une généalogie, car *«ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais... ce sont les enfants de la promesse qui sont regardés comme la postérité»* (Romains 9:7, 8). En effet Dieu a fait de ceux qui n’étaient pas un peuple, le peuple de Dieu. (I Pierre 2:10)

**Verset 17** – *«Que personne désormais ne me fasse de la peine, car je porte sur mon corps les marques de Jésus.»*

Dans ces paroles nous voyons l’affection qu’avait l’apôtre Paul pour ses «enfants» en Christ. Nous observons aussi combien il souffrait d’entendre des accusations totalement fausses de la part de ceux qui devaient l’aimer comme un père.

Paul avait beaucoup souffert pour la cause de Christ. Il ne craignait pas de proclamer l’Évangile qui peut nous sauver de nos péchés. Il dit lui-même, *«Je ne fais pour moi-même aucun cas de ma vie, comme si elle m’était précieuse, pourvu que j’accomplisse ma course avec joie, et le ministère que j’ai reçu du Seigneur Jésus, d’annoncer la bonne nouvelle de la grâce de Dieu»* (Actes 20:24). Les «marques de Jésus» qu’il portait sur son corps étaient les marques des blessures qu’il avait reçues de la part de ses ennemis à maintes reprises (Voir II Corinthiens 4:8-12; II Corinthiens 11:23-28). En plus, il était assiégé chaque jour par les soucis que lui donnaient toutes les Églises (II Corinthiens 11:28). Il pouvait donc avec justice supplier les frères de ne plus désormais lui faire de la peine.

**Verset 18** – *«Frères, que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit! Amen!»*

Avec ces paroles l’apôtre Paul termine son épître. Malgré la peine qu’ils lui ont occasionnée, il les appelle ses frères. Notons la profonde humilité de cet homme de Dieu, envers ceux qui étaient prêts à renoncer à son Seigneur. Remarquons aussi que malgré leur attitude envers lui, l’apôtre souhaite tout de même que *«la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ»* soit avec eux. Qu’ils soient heureux, c’est le désir de Paul. Et il n’y a pas de bonheur en dehors de Jésus-Christ.

Pour leur encouragement et pour celui de tous ceux qui espèrent en Jésus, Paul ajoute son *«Amen!»* Ainsi soit-il.

**QUESTIONS SUR GALATES 6:16-18**

- 1 – Quelle est la règle dont l’apôtre Paul parle? . . . . .
- 2 – Quel serait le résultat si on suivait cette règle? . . . . .
- 3 – Qui est l’Israël de Dieu? . . . . .
- 4 – Quelles étaient les marques de Jésus que Paul portait sur son corps? . . . . .
- 5 – Paul a-t-il de la rancune envers ceux qui lui ont fait de la peine? Prouvez-le. . . . .







**Éditions C.E.B.**

**4806 Trousdale Dr. - Nashville, TN 37220 - États-Unis**

**[www.editionsceb.com](http://www.editionsceb.com)**

**Imprimé aux États-Unis - © Tous droits réservés**

**Q-031**